

Revue



Ultimatum

Par l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante • 2006 - 2007



UN RÉINVESTISSEMENT,
PAS N'IMPORTE
COMMENT!

Dans ce numéro :

- **Gratuité scolaire**
- **Accessibilité aux études**
- **Qualité de l'éducation**
- **Féminisme**
- **Luttes étudiantes internationales**

La fondation de notre unité

Les principes de base de l'ASSÉ

Les principes de base de l'ASSÉ reposent sur les fondements du syndicalisme étudiant établis dans l'article 1 de la Charte de Grenoble, en 1946. Celui-ci stipule que l'étudiant est un jeune travailleur intellectuel et que l'étudiante est une jeune travailleuse. C'est donc en vertu de ce constat que l'étudiant et l'étudiante se doivent de se regrouper sur des bases syndicales. L'ASSÉ croit en la nécessité de lutter pour conserver les acquis des mouvements étudiants du passé, ainsi que pour assurer de nouveaux gains et ce, par le biais de la contestation permanente. Considérant que l'éducation est un droit, non un privilège, l'ASSÉ est basée sur les principes suivants :

- 1. pour une éducation publique, gratuite, laïque, de qualité, accessible et non-discriminatoire;**
- 2. pour un régime d'aide financière adéquat ayant pour but d'éliminer l'endettement étudiant et d'assurer la satisfaction des besoins fondamentaux;**
- 3. pour un réseau d'éducation public libre de toute ingérence de l'entreprise privée, y compris la sous-traitance;**
- 4. pour la démocratisation des institutions d'enseignement dans une perspective d'autogestion;**
- 5. pour une solidarité syndicale avec toute lutte internationale progressiste visant le mieux-être de la société;**
- 6. contre toute forme de mondialisation qui entérine la prédominance du profit sur le bien-être de la population.**



Pour plus d'informations sur l'ASSÉ :
514.390.0110
www.asse-solidarite.qc.ca

Ultimatum - sommaire ✦

•Éditorial : PPP, marchandisation, compétition, décentralisation, béton : est-ce vraiment un réinvestissement ?.....	p. 4
•Principe et définition de la gratuité scolaire.....	p.6
•À contre-courant : La gratuité scolaire dans le monde.....	p.8
•Comment la gratuité scolaire serait-elle possible ?.....	p.10
•Encore une attaque à l'accessibilité aux études!.....	p.12
•Ferme ta gueule et paie.....	p.14
•L'aide financière aux études, un programme à transformer en profondeur....	p.16
•Les obstacles à l'accessibilité et à la poursuite des études post-secondaires.	p.18
•Femmes au travail.....	p.20
•Mères étudiantes : une entrevue.....	p.21
•Volet international : Jeunesse en ébullition.....	p.24
•Éducation québécoise : Entre la démocratie et l'oligarchie.....	p.26
•Les passerelles DEP-DEC : Une attaque de plus pour arrimer le réseau collégial au marché.....	p.28
•AEC : Asservissement de l'Éducation au Capital.....	p.30
•La réforme Robillard et l'influence grandissante du marché.....	p.32

La Revue Ultimatum a été produite par le Comité journal de l'ASSÉ en collaboration avec le Conseil exécutif et le Comité information. Tirage : 15 000 exemplaires.
Responsable de la production: Comité journal de l'ASSÉ

Rédaction de ce numéro : Marianita Hamel, Martine Poulin, Jean-Christophe Gascon, Myriam Villeneuve, Guillaume Bouchard Labonté, François Baillargeon, Guillaume Manningham, Sophie Schoen, Alexandre Leduc, Jean-Sébastien Ranger, Jaouad Laaroussi, Anne-Marie Gallant, Maxime Héroux-Le-gault

Correction : Marie-Michelle Beaugard, Christian Pépin, Guillaume Manningham, Jean-Sébastien Ranger, Valérie Soly, Aurélie Paquet

Photographies : David Simard (toutes ses photos sont disponibles par Internet : <http://ase.ath.cx/badacid/> ou email : badacid@altern.org).

Illustrations : Rémi Perron, Amélie Roy

Mise en page et infographie : Jérôme Charaoui

PPP, marchandisation, compétition, décentralisation, béton : Est-ce vraiment un réinvestissement ?

Par le Conseil exécutif de l'ASSÉ

Depuis 10 ans, le système d'éducation québécois s'est fait tour à tour massacré par les gouvernements péquistes et libéraux. Avec le sacro-saint déficit zéro, le gouvernement québécois a coupé plus de 2 milliards dans les études post-secondaires depuis les dix dernières années, accroissant ainsi le sous-financement de l'éducation. Ces coupures n'ont fait que diminuer la qualité de l'enseignement et l'accessibilité aux études post-secondaires. En 2004, avec la réforme de l'aide financière aux études, le gouvernement libéral a fait cette attaque de trop qui a fait sortir le mouvement étudiant de la torpeur où il était plongé depuis une dizaine d'années. Bien que la grève générale fut une victoire mitigée, elle a permis à la population étudiante de prendre conscience de la force collective qu'elle a par sa mobilisation. Cependant, la lutte pour le droit à l'éducation est loin d'être finie, et si

nous voulons avoir une éducation accessible et de qualité, notre attitude doit être combative et offensive face à l'état.

C'est dans ce contexte, et suite à une année de restructuration interne, que l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) lance sa campagne nationale pour l'année à venir. Elle vise à obtenir un réinvestissement dans l'éducation post-secondaire, un réinvestissement qui, contrairement à ce que l'on peut attendre du gouvernement Charest, se fasse au profit de l'accessibilité et de la qualité de l'éducation. De plus, le contexte préélectoral dans lequel nous nous trouvons est propice à un bonbon offert par le gouvernement pour acheter l'électorat, qui en raison des attaques aux droits sociaux perpétrées par le gouvernement libéral leur est plutôt défavorable. Il nous faut donc mener une lutte offensive qui amènera des gains concrets dans l'accessibilité et la qualité de l'éducation et qui ne sera pas simplement un réinvestissement symbolique comme le réinvestissement ministériel de 320 millions annoncé au début août.

Nous comptons avec ce réinvestissement massif cibler des revendications telles que la gratuité scolaire et la manière dont celle-ci pourrait démocratiser l'éducation dans la société québécoise; les frais afférents qui augmente régulièrement et démontre ainsi l'hypocrisie qu'est le gel des frais de scolarité ainsi que l'aide financière aux études qui est encore insuffisante aux besoins de la population étudiante.



Mais une réelle accessibilité de l'éducation ne peut passer sous silence la condition socio-économique des plus précaires que vivent les femmes. La campagne Femme, à ce titre, tente d'en faire émerger la complexité afin qu'une éducation accessible soit gage d'égalité.

En outre, nous exigeons une meilleure qualité de l'éducation. Pour ce faire, nous critiquons l'approche par compétence mise en place depuis plusieurs années, nous revendiquons de meilleures conditions d'enseignement (ex. : diminution du ratio étudiant-e/professeur-e) et nous exigeons la fin de l'arrimage au marché qui est présent sous divers aspects (AEC, passerelle DEP-DEC...).

Avant tout, il sera nécessaire de prioriser au niveau de nos revendications concrètes pour que puisse s'engager sérieusement une lutte combative contre le gouvernement sans être aux prises avec une liste d'épicerie symbolisant l'ensemble de nos revendications historiques. En d'autres mots, pour ne pas être aux prises avec la « campagne de toutes les campagnes »! Ensuite, pour transformer ces revendications en réalité, nous devons nous organiser de manière démocratique, combative et indépendante afin de mener une lutte efficace contre les politiques gouvernementales qui minent l'éducation. C'est pour cette raison que l'ASSÉ se réclame du syndicalisme de combat et s'organise de manière à établir un rapport de force durable face à l'état. Pour ce faire, l'ASSÉ organisera durant l'année à venir diverses actions pour mettre de l'avant un discours progressiste. Plus nous serons nombreux et nombreuses à y participer, plus l'éducation aura de chances de se relever du massacre dans lequel les gouvernements successifs l'ont plongée.

Parce qu'osez lutter, c'est osez vaincre !



Principe et définition de la gratuité scolaire

**Par Marianita Hamel,
étudiante au Cégep de Sherbrooke**

Revendication historique du mouvement étudiant québécois, la gratuité scolaire représente l'idéal d'un système d'éducation où tous et toutes peuvent poursuivre des études au-delà du secondaire sans se soucier des contraintes économiques. Cette revendication est basée sur le principe que l'éducation est un droit et non un privilège réservé à la classe aisée de la société. En ce sens, le système d'éducation devrait prioriser l'accessibilité aux études accrue via la gratuité scolaire, plutôt que de chercher à nourrir les panses avides du marché.

Concrètement, qu'est ce que la gratuité scolaire?

Pour atteindre cet idéal, il faudrait minimalement une abolition des frais des droits de scolarité, droits d'admission, frais d'inscription et tous les autres frais pouvant être chargés à un étudiant ou à une étudiante avant même d'être assis ou assise sur les bancs d'école. Pour vous donner un aperçu de ce que représente monétairement l'ensemble des frais énumérés ci haut, on peut dire que leur abolition, dans tous les cégeps et universités publiques, coûterait 500 millions \$ au gouvernement québécois¹. Où aller chercher tout cet argent?... Pourquoi ne pas lutter contre l'évasion fiscale? Par exemple, saviez vous que 4000 des plus grandes entreprises du Québec ne paient qu'un très maigre taux d'imposition de 1,7%. En augmentant minimalement le taux pour toutes ces entreprises à 8,9%, le Québec pourrait facilement aller chercher 4 milliards de dollars de plus annuellement². Ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres pour vous donner une idée de ce que pourrait représenter 500 millions \$ sur le budget québécois... Donc n'ayez pas peur, nul besoin d'augmenter les impôts des particuliers et particulières ou de gérer des coupures dans les programmes sociaux!

« Comme toutes autres personnes, l'étudiant ou l'étudiante doit se nourrir, se vêtir, se loger, etc. Mais son statut ne lui permet pas de payer toutes ces factures! »

Réussir à abolir tous ces frais de scolarité serait déjà un bon début, mais attention, la gratuité scolaire ne se résume pas en un montant de 500 millions \$. Qu'avons nous aussi besoin pour étudier? Le matériel scolaire bien sûr! On peut donc ajouter, dans la liste des frais à abolir, le coût du matériel scolaire qu'un étudiant ou une étudiante doit déboursier à chaque début de session. Selon des statistiques provenant directement du site de l'AFÉ (Aide financière aux études), tout le matériel scolaire nécessaire équivaut en moyenne à 44% du coût total des frais directement reliés aux études collégiales, et 21% pour les étudiants et étudiantes de l'université. Le matériel scolaire représente donc une part importante d'un budget étudiant, et c'est pourquoi il est plus que nécessaire d'inclure son coût à la liste!





La question de la gratuité scolaire vous intéresse ?

Un rapport exhaustif de l'ASSÉ sur la question sera déposé à l'automne.

Surveillez notre site internet pour en connaître la date de publication!

Une fois tous ces frais abolis, est-ce cela la gratuité scolaire? Certaines personnes pourraient considérer que oui, mais poursuivons tout de même la réflexion... Un étudiant ou une étudiante à temps plein partage la majorité de son temps entre aller aux cours, étudier et faire ses devoirs. C'est quelque chose de tout à fait normal puisque cette personne est aux études et possède donc le statut d'étudiant ou d'étudiante, au même titre qu'une personne sur le marché du travail a un statut de travailleur ou de travailleuse. Il existe cependant une différence fondamentale entre ces deux statuts. La personne qui travaille reçoit une rémunéra-

moins de chance d'accéder au domaine d'étude qu'elle désire, sinon elle devra prolonger la durée de ses études. C'est donc dans l'optique d'une réelle égalité des chances pour l'accessibilité aux études post-secondaires que le salariat étudiant va de pair avec la gratuité scolaire.

La définition de la gratuité scolaire semble presque complétée. Une dernière question : la gratuité scolaire pour qui? Imaginons-nous que la gratuité scolaire est instaurée... Voulons-nous qu'elle soit réservée exclusivement aux Québécois et Québécoises ou désirons-nous partager, dans un esprit d'entraide et de solidarité, ce beau système d'éducation avec les étrangers et étrangères qui dans leur pays n'ont pas la chance d'accéder aux études supérieures?

« C'est donc dans l'optique d'une réelle égalité des chances pour l'accessibilité aux études post-secondaires que le salariat étudiant va de pair avec la gratuité scolaire. »

tion lui permettant de payer les factures de tous les jours, tandis que la personne aux études reçoit l'équivalent de 0\$ à la fin de sa semaine... Alors comment fait l'étudiant ou l'étudiante qui doit se consacrer pleinement dans ses études pour survivre au quotidien? Là où je veux en arriver, c'est que les coûts directement liés à la fréquentation d'un établissement post-secondaire, ce n'est pas tout. Comme toutes autres personnes, l'étudiant ou l'étudiante doit se nourrir, se vêtir, se loger, etc. Mais son statut ne lui permet pas de payer toutes ces factures! Pourtant, cela représente 82% des dépenses totales d'une personne au collégial et 67% d'une personne à l'université. Donc, pour rendre l'éducation post-secondaire réellement accessible, il faudrait également un système de bourses efficaces afin d'aider les personnes les moins nanties à survivre aux études supérieures (à noter que 25% de la population étudiante vit sous le seuil de la pauvreté). Sans cela, les inégalités persistent, car une personne avec peu d'argent ne peut pas se permettre d'étudier si son compte en banque reste vide. D'une autre part, si elle travaille, elle peut consacrer moins de temps dans ses études, ses résultats académiques diminuent et elle a donc

En résumé, la gratuité scolaire consiste minimale- ment en une abolition de tous les types de frais de scolarité, ainsi que les frais du matériel scolaire. Pour s'assurer d'une réelle égalité des chances dans l'accessibilité aux études post-secondaires, il faudrait également envisager le salariat étudiant. En plus de tout ça, il ne faut surtout pas oublier la qualité de l'éducation! Il semble nous rester beaucoup de chemin à faire avant d'atteindre cet idéal d'un système d'éducation. Mais n'oublions pas qu'il y a moins de 40 ans, les cégeps n'existaient pas et qu'il n'y avait pas de réseau d'universités publiques francophones... Alors poursuivons l'ouvrage entamé par les militants et militantes nous ayant précédé-e-s. Passons à l'offensive en menant au front la revendication de la gratuité scolaire, en espérant qu'elle deviendra un gain historique du mouvement étudiant.

1 [<http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/index.htm>] *Statistiques de l'éducation, enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, Édition 2005.*

2 L'Aut' journal, «La gratuité scolaire est au fond des grosses poches», Léo-Paul Lauzon

À contre courant :

La gratuité scolaire dans le monde

**Par Martine Poulin,
Étudiante à l'UQÀM**

Si la gratuité scolaire nous apparaît parfois comme une demande démesurée ou comme un idéal impossible à atteindre, c'est sans doute parce que nous vivons depuis quelques décennies déjà sous le joug de théories conservatrices qui ont pris une place dominante dans notre société. L'éducation, jadis considérée comme étant bénéfique pour la société, est aujourd'hui perçue comme étant davantage profitable pour l'individu et, à ce titre, l'éducation est de plus en plus considérée comme une marchandise. On veut lui appliquer le principe « d'utilisateur payeur ». Cette nouvelle philosophie, associée aux pressions néo-libérales de rationalisation des finances publiques, a vu le coût de l'éducation passer de l'État à l'individu. Il est aujourd'hui plus que nécessaire de contrer ce discours porteur d'inégalités sociales. À ce titre, il est intéressant de mettre en lumière certains pays qui ont choisi d'aller à contre-courant et qui ont fait le choix de la gratuité scolaire.

Nous avons répertorié jusqu'à maintenant une vingtaine de pays de tous les continents qui fonctionnent avec le principe de la gratuité scolaire, sous différentes formes. Les résultats sont bien sûr inégaux car la gratuité scolaire n'est pas la seule donnée qui garantit un égal accès à l'éducation post-secondaire pour toutes et tous. Au Brésil par exemple, les universités publiques sont gratuites. Toutefois, les situations de pauvreté extrême qui existent dans ce pays, associées à un système d'éducation primaire et secondaire déficient et inéquitable ne permettent pas aux moins

bien nanti-e-s d'accéder à ce niveau d'éducation. Il est donc important de rester critique lorsque nous choisissons de nous comparer à d'autres systèmes d'éducation, sans pour autant que cela nous empêche de nous inspirer de ceux-ci. Reste que le Brésil à tout de même réussit à gérer l'augmentation fulgurante de la population étudiante caractéristique des dernières décennies sans pour autant abandonner le principe de gratuité scolaire.

Quelques exemples

Suite à nos recherches, nous avons pu relever différents « niveaux de gratuité scolaire ». Nous pouvons par exemple comparer la situation française à celle de nos cégeps. En effet, la France ne charge pas de frais de scolarité, mais bien des frais d'inscription qui varient de 150 € à 400 €, selon le type d'institution et de diplôme choisi. À cela s'ajoute ce que nous appelons ici les frais afférents : assurances, vie étudiante, accès à diverses ressources, etc. Bref, la France applique en quelque sorte le principe de gratuité scolaire perverti que nous connaissons dans nos cégeps et face auquel il convient de rester critique.

Le second niveau de gratuité scolaire est représenté par l'exemple de la Barbade. Il y a plusieurs formes d'institutions d'enseignement dans ce pays, du public au privé, et ce à tous les niveaux d'études. Toutefois, les étudiants et étudiantes qui

choisissent d'aller à la *University of the West Indies*¹ voient leurs frais de scolarité payés par l'État. Ce pays de moins de 280 000 habitants a fait ce choix pour promouvoir la formation post-secondaire. C'est une solution originale pour une situation par-

Pays ayant la gratuité scolaire

Allemagne	Kazakhstan
Barbade	Lettonie
Brésil	Mali
Danemark	Niger
Écosse	Malte
Finlande	Mexique
France	Norvège
Grèce	Philippines
Iran	Slovaquie
Irlande	Slovénie
Islande	Suède

ticulière, qui montre que l'on peut faire preuve d'innovation quand on veut vraiment faire de l'éducation un choix de société.

Certains pays ont opté pour une toute autre solution, selon leur capacité de payer et selon les différents besoins en formation. Ces pays établissent des quotas d'entrée au-delà desquels la gratuité n'est plus garantie. En Iran, l'État prend en charge le financement des écoles post-secondaires publiques et n'impose pas de frais de scolarité. Le nombre de place est toutefois limité : sur 2 millions de demandes, seulement 100 000 seront acceptées suite au test de classement². De même, le gouvernement de Lettonie définit le nombre de places disponibles dans certaines matières et laisse les universités imposer des frais de scolarité à ceux et celles qui n'entrent pas dans ces critères. Bref, ces pays ont établi leurs besoins en matière de formation et ont choisi de miser sur l'éducation comme garantie d'avenir. Bien sûr, ils soumettent ainsi leur système d'éducation aux lois du marché de l'emploi et des technologies. Ce choix est risqué et critiquable.

Enfin, d'autres pays sont en rupture presque totale avec l'idéologie néo-libérale en matière d'éducation. Pensons à la Slovaquie qui ne s'est pas empressée de détruire les acquis sociaux d'un demi-siècle d'expérience communiste et qui a conservé la gratuité scolaire pour les étudiants et étudiantes à temps plein. Ce pays offre aussi des avantages sociaux à tous les étudiants et toutes les étudiantes sans exception : assurance santé, bourses, rabais sur le transport et la nourriture, etc. Pensons aussi à l'Irlande qui a instauré la gratuité scolaire en 1996 et l'Écosse en 2000. Enfin les pays scandinaves sont toujours d'excellents exemples. La Suède qui, avec une population semblable à celle du Québec (9 millions d'habitants et d'habitantes) a fait le choix de la gratuité pour tous et toutes, y compris les étudiants internationaux et étudiantes internationales.

À surveiller !

- **Les étudiantes et étudiants de certaines régions d'Allemagne sont en lutte pour conserver la gratuité scolaire et ce depuis 2005...**

- **Les étudiants et étudiantes de Grèce luttent pour conserver la gratuité et pour un système d'éducation public.**

- **Les étudiantes et étudiants du Mali et du Niger qui se battent aussi pour conserver la gratuité.**

Ce n'est donc plus vers les États-Unis qu'il faut se tourner pour se comparer ni même vers le reste du Canada, mais vers des pays qui sont restés fidèles aux principes de solidarité sociale et qui croient que l'éducation n'est pas à vendre. Pour combattre le discours fataliste des tenants du dégel ou du statu quo, brandissons des exemples concrets de gratuité.

1 La *University of the West Indies* est une université supportée par 15 pays des Caraïbes anciennement colonies britanniques, dont un des campus (Cave Hill) est situé au Barbade.

Cette université n'est pas gratuite.

2 "Higher Education in Iran", dans *Wikipedia*: http://en.wikipedia.org/wiki/Higher_education_in_Iran (5 août 2006)



Comment la gratuité scolaire serait-elle possible?

**Par Jean-Christophe Gascon,
Étudiant à l'UQAM**

«On n'a pas d'argent, les programmes sociaux sont trop coûteux, la gratuité scolaire est irréaliste...» Vous avez sûrement déjà entendu ces phrases répétées *ad nauseam* par les élites politiques et économiques. De nos jours, ce type de discours monopolise l'espace public. Pourtant, celui-ci ne prend pas compte de la réalité. Le Québec est une province riche qui a tous les moyens d'investir dans les programmes sociaux et d'instaurer la gratuité scolaire. Il suffit d'une simple analyse fiscale pour nous en convaincre.

Ces mêmes élites ne cessent de nous parler d'une crise des finances publiques. Cet élément de discours central articulé au sein de l'idéologie néolibérale leur sert à justifier les interminables coupures dans tous les programmes sociaux. Pourtant, l'État ne manque jamais d'argent pour subventionner des entreprises déjà prospères ou pour baisser les impôts des mieux nanti-e-s par exemple. Au Québec, la richesse ne cesse de s'accumuler. La moyenne des profits des entreprises a pratiquement triplé entre 1990 et 2003¹. Comment peut-on parler de crise des finances publiques dans un tel contexte?

La richesse est là. La crise ne se situe donc pas au niveau de la création de la richesse mais plutôt au niveau de sa redistribution. Avec un minimum de volonté politique, il serait possible d'aller chercher des milliards de dollars pouvant servir à financer la gratuité scolaire ainsi que tous les programmes sociaux. Il ne suffit que de quelques réformes fiscales afin d'aller chercher les sommes nécessaires. Voici une série d'exemples de ce que nous pouvons faire à ce niveau.

Mettre fin au bien-être social pour les riches
Selon Yves Seguin, ex-ministre des finances du

Parti libéral du Québec, le gouvernement verse annuellement 5 milliards en aide gouvernementale à des entreprises prospères. À titre de comparaison, l'Ontario investit seulement deux milliards dans ce type de «bien-être social» pour les riches². Considérant que ces entreprises réussissent néanmoins à prospérer, où est donc la pertinence d'investir tous ces milliards dans des poches déjà pleines alors que les programmes sociaux souffrent d'un manque criant de fonds?

Ramener les taux d'imposition des entreprises à leur juste niveau

En 1950, la part des entreprises aux recettes fiscales de l'État était à peu près identique à celle des individus. En 1999, cette part des entreprises

« La richesse est là. La crise ne se situe donc pas au niveau de la création de la richesse mais plutôt au niveau de sa redistribution. »

ne représente plus que 13% du fardeau fiscal de l'État alors que celle des citoyennes et des citoyens compte pour 87%³. Revenir minimalement à cet équilibre antérieur entre les contributions des entreprises et des individus aux finances publiques permettrait à l'État d'aller chercher plusieurs milliards de dollars. Si l'on compare leur taux d'imposition à celui de la population, les entreprises sont-elles vraiment aussi surtaxées que plusieurs le prétendent?

Faire payer aux riches et aux entreprises leur juste part d'impôts

Comme dit plus haut, entre 1990 et 2003, la moyenne des profits des entreprises québécoises a presque triplé. Pourtant, ces hausses de profits records sont loin d'être imposées équitablement. En 2004, 4191 grandes entreprises n'ont payé qu'un faible taux d'impôt de 1,7% alors que leur taux normal oscille entre 8,9 et 16,25%⁴. En ramenant celui-ci à 8,9%, ce qui demeure excessivement bas,

l'État aurait pu aller chercher 4 milliards de plus.

Suivant cette logique, il faut mentionner également que plusieurs individus aux revenus élevés ne paient pas leur juste part d'impôt. Selon une recherche de la Chaire d'étude socio-économique de l'UQAM publiée en 1996, les contribuables gagnant plus de 100 000\$ payaient 1220 milliards en impôt sur des revenus de 8101 milliards. Cela fait globalement un taux d'imposition de 15%⁵ alors que celui-ci est censé être supérieur à 50%. Cela est principalement causé par le fait que les plus riches profitent des paradis fiscaux et de différents abris fiscaux afin d'éviter l'impôt, ce qui nous fait perdre encore une fois des revenus faramineux.

S'attaquer aux paradis fiscaux

Chaque année, des milliards de dollars sont investis dans des paradis fiscaux, c'est à dire des pays où les taux d'imposition sont nuls ou quasi-inexistants. Ces dernières années, ce phénomène a pris une ampleur sans précédent. Selon Statistiques Canada, l'actif des entreprises canadiennes investi dans les paradis fiscaux est passé de 11 à 88 milliards de dollars entre 1990 et 2003. Imaginez ce que l'on pourrait faire si cet argent était imposé équitablement.

Le paradis fiscal le plus populaire auprès des riches canadiennes et canadiens sont les Barbades. En 2001, 23,3 milliards ont été investis dans ce pays. D'ailleurs, le Canada est signataire d'une convention avec ce pays qui facilite la vie aux riches refusant de participer aux dépenses sociales⁶.

S'attaquer aux différents abris fiscaux

Il arrive fréquemment que l'État met en place diverses mesures afin de permettre aux entreprises et aux individus fortunés d'éviter le système d'imposition. C'est ce que l'on appelle des abris fiscaux. Les reports d'impôts offerts par l'État aux entreprises en sont de bons exemples. L'idée est de leur permettre d'éviter de payer des impôts pour l'année en cours en reportant ce montant à une année ultérieure. Or, dans les faits, il arrive parfois que des entreprises finissent par ne rien payer du tout et même lorsqu'elle paient, la somme s'avère être de valeur moindre en raison de l'inflation. Encore une fois, l'État se prive de revenus importants qui pourrait être réinvestis dans les programmes sociaux.

La gratuité scolaire n'a rien d'irréaliste

Suivant l'analyse et les mesures présentées ci-haut, assurer la gratuité de l'éducation et de l'ensemble des services sociaux n'a rien d'irréaliste. Malgré tout, on se fait souvent rétorquer qu'avec de telles mesures, les riches et les entreprises garantes de notre santé économique[sic] vont s'exiler. Ceci est un mensonge de plus des élites capitalistes. Même d'après l'OMC, organisme pourtant très proche des grandes corporations, il y a « peu de preuves que les taux de taxation élevés fassent fuir les investisseurs qui semblent plus préoccupés par les perspectives économiques, les infrastructures offertes, le niveau d'instruction et d'autres indicateurs fondamentaux »⁷.

Pour obtenir la gratuité, il faut s'organiser

Face à une classe dirigeante capitaliste qui oriente la fiscalité en faveur des mieux nanti-e-s au détriment du bien commun, il est primordial de se mobiliser afin d'obtenir la gratuité de l'éducation et de l'ensemble des programmes sociaux. Il s'agit là de droits inaliénables et non négociables. Imposer un coût à la poursuite d'études équivaut généralement à priver une partie de la population d'avoir accès à ces services fondamentaux. Est-ce normal que plus de 70% des diplômé-e-s du secondaire qui refusent de poursuivre leurs études le font pour des raisons financières⁸ alors que des mesures fiscales simples nous permettraient d'obtenir la gratuité du système d'éducation et plus largement, de l'ensemble des programmes sociaux?

1 LAUZON, Léo-Paul, *Doit-on créer davantage de richesse avant de la distribuer?* (<http://www.unites.uqam.ca/cese/chroniques/chroniques2005/oct05.htm>)

2 LAUZON, Léo-Paul, *Comment assurer la gratuité scolaire à l'université sans se fatiguer* (<http://www.lautjournal.info/default.asp?manchette=144>)

3 Lauzon, Hasbani, Chaire d'étude socio-économique de l'UQAM, 2003

4 LAUZON, Léo-Paul, *Comment assurer la gratuité scolaire à l'université sans se fatiguer* (<http://www.lautjournal.info/default.asp?manchette=144>)

5 BERNARD, Michel, LAUZON, Léo-Paul, *Finances publiques, profits privés*, Éditions du Renouveau Québécois, Chaire d'étude socio-économique de l'UQAM, 1996, p.74-75

6 ATTAC-Québec: (<http://attac.org/quebec/synthese.htm>)

7 Le Devoir, 12 janvier 2002, «Le Canada est dans le peloton de tête des pays les plus mondialisés»

8 Résultats d'un sondage de statistiques Canada intitulé «jeunes en transition» publié en 2002

Encore une autre attaque à l'accessibilité aux études !

**Par Myriam Villeneuve,
Étudiante à l'UQÀM**

Durant l'été 2006, l'ensemble des universités québécoises, de même que certains cégeps, ont affiché un déficit budgétaire, une première dans l'histoire du Québec. Ce déficit budgétaire s'est traduit en coupures budgétaires drastiques afin de pallier au déficit. Certaines institutions décident donc d'augmenter les frais afférents alors que d'autres coupent dans la qualité de l'éducation. Certaines vont même jusqu'à augmenter les frais afférents tout en procédant à des coupures importantes au niveau des services et au niveau départemental. Le déficit a donc pour conséquence des coupures au niveau des services (tel que couper des heures d'ouverture des bibliothèques, le non-achat de matériel scolaire, etc.) et au niveau départemental (non-embauche de nouveaux enseignants et de nouvelles enseignantes, coupures dans l'offre de cours, etc.). La hausse des frais afférents nous rappelle que, tout comme la gratuité scolaire au collégial est un mythe, le gel des frais de scolarité à l'Université est une illusion. La facture ne cessant d'augmenter en réalité, les frais afférents ne sont qu'un moyen détourné de refiler la facture aux étudiants et aux étudiantes.

Mais que sont les frais afférents ?

Ce sont des frais non réglementés par le Ministère de l'éducation (au nom de l'autonomie institutionnelle) et qui pullulent dans le réseau d'éducation. Chaque institution est libre de fixer les frais qu'elle entend exiger de la part des étudiants et étudiantes. Par exemple, à l'UQÀM, il y a trois catégories de frais afférents : les frais généraux (concernant l'inscription), les frais d'animation sportive (donnant l'accès au centre sportif) et les frais des services aux étudiants et aux étudiantes (qui comprennent les ressources psychologiques, le bureau de l'aide financière aux études, les bibliothèques, etc.). En moyenne, de 1994 à 2001, les frais afférents ont

connu une augmentation de 126,20 \$ dans les Universités québécoises, passant ainsi de 145,60 \$ à 271,60 \$. En pourcentage, il s'agit d'une augmentation de 86,5 % en sept ans*. Mais ce n'est rien, puisque actuellement les étudiants et les étudiantes universitaires subissent de nouvelles hausses gonflant à nouveau leur facture de manière importante. Par exemple, l'UQÀM menace présentement de hausser les frais afférents de 500 %, soit de 20 \$ à 120 \$. Ces frais ne sont pas régis et encadrés par une loi provinciale, comme le sont les frais de scolarité, aussi appelés droits de scolarité, ce qui permet d'augmenter sans borne les frais afférents. Les frais afférents existent également au cégep, ils changent de nom selon l'institution, mais sont tous de même nature. Ils sont facilement reconnaissables, ce sont tous les frais en dehors des frais d'inscription. Par exemple, au cégep Drummondville un étudiant ou une étudiante à temps plein doit payer 50 \$ de droits afférents, 94 \$ de droits divers et 10 \$ de fonds de vie étudiante. Ces droits payants permettent au cégep de refiler la facture aux étudiantes et aux étudiants en invoquant la logique de l'utilisateur-payeur.



Un étudiant, vu par le gouvernement et les administrations

La gratuité scolaire, toujours plus loin

La hausse des coûts aux études a pour conséquence

d'entraver l'accessibilité aux études pour tous et toutes. Plusieurs étudiants et étudiantes quittent leurs études avant l'obtention de leur diplôme en raison des coûts trop élevés (et on ne parle même pas de ceux et celles qui hésitent à s'inscrire dans un programme craignant les coûts exorbitants). Une

l'administration, mais ne tombons pas dans le panneau. En jouant le jeu de l'administration nous justifions en partie leurs gestes. De plus, accepter de négocier une hausse des frais afférents revient à renoncer au principe de la gratuité scolaire, ce qui fait justement la force de l'ASSÉ.

« Une étude a récemment prouvé que la hausse des différents frais dans les universités était responsable d'une baisse de fréquentation de plus de 23 % au premier cycle universitaire. »

étude a récemment prouvé que la hausse des différents frais dans les universités était responsable d'une baisse de fréquentation de plus de 23 % au premier cycle universitaire. Cette baisse est encore plus importante aux cycles supérieurs. Nous observons également que le coût des études influence grandement le choix du programme d'étude, particulièrement pour les étudiantes et les étudiants les plus démunis. On peut facilement se rendre compte que le choix de programme se fait de plus en plus en fonction des besoins du marché – d'où l'intérêt porté par certains et certaines à favoriser les programmes, les certifications et même les institutions permettant un accès rapide au marché du travail. Cette situation tend donc à produire la spécialisation, c'est-à-dire de la main d'œuvre instantanée, moins formée, mais apte à répondre à des besoins précis. La hausse des frais afférents décourage donc les étudiants et les étudiantes à poursuivre de longues études ou à s'inscrire dans certains programmes.

Cogestion, piège à con

Les universités et les cégeps ne se contentent pas de hausser les frais afférents, ils demandent en plus aux associations étudiantes d'être complices, c'est-à-dire d'accepter sans réagir cette hausse afin de « sauver leur école ». Pendant que le recteur de l'UQÀM joue à la victime, se plaignant de n'avoir pas d'autres choix que de hausser les frais afférents, le recteur de l'Université de Montréal rencontre individuellement les associations étudiantes et les départements afin de voir comment chacun pourrait « mettre de l'eau dans son vin » et « aider l'institution à survivre ». Certaines tendances syndicales sont complètement à l'aise avec une telle manière de faire et négocieront avec

Devant la hausse des frais afférents, la FECQ et la FEUQ proposent une loi cadre, obligeant les institutions d'enseignement à consulter et à obtenir l'accord du gouvernement pour toute

hausse de frais. Les frais resteraient ainsi, et, avec l'ère néolibérale, il serait surprenant que le gouvernement leur refuse les hausses demandées. Ce que nous désirons à l'ASSÉ, c'est l'abolition des frais afférents dans une perspective de gratuité scolaire. Ces frais sont des frais de scolarité déguisés qui ne sont pas réglementés par le gouvernement et n'ont pas lieu d'exister.

La rentrée s'annonce donc mouvementée sur nos campus, puisqu'il faudra lutter contre la hausse des frais afférents. Il faudra également s'assurer que la qualité de l'éducation n'est pas touchée par toutes ces compressions budgétaires. Même si ces hausses sont décrétées et votées localement dans nos institutions scolaires respectives, nous devons d'être solidaires et de lutter ensemble contre le gouvernement provincial, car ces hausses représentent une conséquence du sous-financement public de l'éducation. Ainsi, lutter localement et au plan national sont deux facettes d'un même combat.

Il est également de notre responsabilité d'utiliser le levier qu'est la hausse des frais afférents pour parler de gratuité scolaire et de l'importance d'un réinvestissement massif en éducation.

Bibliographie :

- *Des mesures urgentes à prendre pour une vision solidaire de l'éducation et des services sociaux*, Benoît Lacoursière, Véronique Martineau et Jean-Luc Ratel, Janvier 2003.
- *Mémoire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités*. Sylvain Bédard, Thomas Chiasson-Lebel, Héloïse Moysan-Lapointe, Jean-Luc Ratel et Carl-Emmanuel Vaillancourt, Février 2004

Ferme ta gueule et paie

**Par Guillaume Bouchard Labonté,
Étudiant à l'Université de Montréal**

Malgré toutes les divergences possibles au sein de la société québécoise, un fait est reconnu comme une évidence par presque tous les groupes d'opinion du pays : le système d'éducation manque cruellement de financement.

Tout le monde reconnaît le problème, mais tout le monde s'en lave les mains. Qui doit payer pour assurer la continuité du service ? Le gouvernement provincial ? Le gouvernement fédéral ? Les étudiants et les étudiantes ? Voilà un dilemme qui plonge le milieu de l'éducation dans l'immobilisme depuis des années. En attendant, les universités, surendettées, ressentent de plein fouet tous les effets pervers des finances plus que précaires. En 2003 déjà, la Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec (CRÉPUQ) estimait à au moins 375 millions de dollars les besoins immédiats et minimaux des principaux établissements d'études supérieures. Dans les cégeps, la tension budgétaire est d'autant plus palpable que la viabilité du réseau est régulièrement remise en question.

Déterminer les causes et les responsables du sous-financement en éducation est une tâche complexe qui demande une réflexion dépassant le simple stade d'équation mathématique. Il est facile de montrer du doigt le gouvernement fédéral, de qui les étudiants et les étudiantes attendent toujours les transferts ronds de 4,9 milliards de dollars. Il est non moins facile de garder le gouvernement fédéral dans la ligne de mire que le gouvernement provincial matraque sans arrêt cet argument des transferts fédéraux afin de justifier la situation pitoyable des services d'éducation au Québec.

Hausse pour hausse

Il est à se demander : comment se fait-il que mal-

gré la clarté de cette solution, plusieurs groupes d'intérêts maintiennent que la qualité de l'éducation post-secondaire ne peut être garantie que par une hausse des frais scolaires ?

La hausse des frais scolaires est une idée colportée presque exclusivement par les groupes qui sont proches du pouvoir. Que ce soient l'IEDM (Institut économique de Montréal), l'Institut Frazer et autres think tanks camouflés en organismes indépendants de recherche, ou encore plusieurs membres influents du Parti Libéral, tous s'accordent pour dire que la solution au sous-financement de l'éducation

« Ce que les classes dominantes refusent d'admettre, en fait, c'est que les frais de scolarité ne sont pas une solution à notre problème, mais bien une partie du problème. »

ne sera pas le résultat de meilleures finances aux divers paliers du gouvernement, ni de l'effort partagé d'une collectivité, ni même (du moins partiellement) de la conclusion d'une entente avec le fédéral.

Une stratégie commune aux puissants et aux puissantes est d'affamer le peuple afin qu'il devienne plus facilement manipulable. Pour faire avaler aux citoyens et aux citoyennes une réforme inacceptable, on galvanise les effets d'un désastre jusqu'à ce que les masses en viennent à la conclusion que la seule porte de sortie est la soumission à de nouvelles restrictions. C'est ce qui se passe aujourd'hui, ici même. Le gouvernement tient un double discours. D'un côté, il laisse porter l'attention des étudiants et des étudiantes sur les 4,9 milliards manquants et prétend que les pressions étudiantes sont dirigées vers les véritables responsables du sous-financement. Le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, a d'ailleurs déclaré dans une lettre au Devoir datant du 22 juin 2005, que c'était à Ottawa de faire presque seul l'effort de réinvestissement dans les études post-secondaires. D'un autre côté, on fait croire aux étudiants et aux étu-

diantes que le gel des frais scolaires et la gratuité sont des utopies incompatibles avec le maintien de la qualité des services, en raison des mauvaises finances.

Alors... Est-il possible de conclure que le gouvernement, dans le cadre de cette tactique déjà utilisée à maintes reprises, notamment dans le secteur albertain de la santé, retienne volontairement les fonds nécessaires ? Est-il possible que l'argent reste dans les coffres uniquement pour justifier une hausse des frais de scolarité ? Ce que les classes dominantes refusent d'admettre, en fait, c'est que les frais de scolarité ne sont pas une solution à notre problème, mais bien *une partie du problème*.

D'autres effets dévastateurs du sous-financement

Plusieurs secteurs d'études sont gravement mis en danger par les finances misérables des cégeps et des universités. Les programmes les moins populaires ou qu'un juge les « moins utiles » subissent les conséquences d'une sélection naturelle. Certains d'entre eux, qui ne sont pas jugés suffisamment rentables, ont déjà commencé à disparaître ou à se métamorphoser : il en est de même pour quelques programmes collégiaux en arts et lettres, qui pour devenir plus séduisants, se sont fusionnés avec d'autres, ont adopté des stratégies de visibilité douteuses, ou ont simplement changé totalement leurs orientations. À Victoriaville par exemple, sous les menaces de fermeture, le programme « Théâtre et littérature », pour attirer une nouvelle clientèle, devait changer de nom pour « Culture et communications » et acquérir le statut local (non-reconnu par le gouvernement) de « DEC plus ». On peut croire que c'est pour ce domaine d'études le chant du cygne quand les directeurs et les directrices de département doivent, pour lutter contre leur fin imminente, user de techniques de marketing plutôt que de se concentrer sur la qualité des services.

Le sous-financement des universités ne fait pas que causer l'ire de la population étudiante et des membres du personnel : il provoque la jouissance spontanée des

grandes compagnies. Car plus le secteur public se retire du financement des études, plus le privé s'imisce. Et ce n'est jamais que de la commande : on parle plutôt de contrats d'exclusivité malhonnêtes, comme le montre l'exemple du parasitage de l'Université de Montréal par Pepsi, de publicités intempestives... Et des projets de « ventes » de pavillons à des grandes corporations ont même été envisagés dans le cas des universités les plus pauvres comme l'Université du Québec en Outaouais. Ailleurs, tous et toutes crient aussi famine et ouvrent la porte au privé : et la continuité de la discorde entre partis fait attendre davantage les établissements d'études supérieures, qui, s'endettant de plus en plus gravement – L'Université Laval a réussi à accumuler une dette de 120 millions de dollars – perdent encore de leur marge de manœuvre et laissent leurs bibliothèques atteindre un état de décrépitude scandaleuse. La situation devient tellement désespérée que si la tendance se maintient, nos institutions d'études primaires, secondaires et supérieures deviendront de véritables fardeaux fiscaux pour les citoyens et les citoyennes ainsi que de véritables morceaux de viande fraîche pour les grandes compagnies.



L'aide financière aux études, un programme à transformer en profondeur

**Par François Baillargeon,
Étudiant à l'UQÀM**

La longue grève étudiante du printemps 2006 a mis en relief deux réalités fondamentales : d'une part, l'Aide financière aux études (AFÉ) est un facteur primordial de l'accès aux études post-secondaires au Québec et en cela est liée de façon si cruciale aux intérêts de la population étudiante; d'autre part, celle-ci en a une conscience aiguë et est prête, comme de nombreuses fois dans le passé, à se porter massivement à sa défense.

Toutefois, si l'AFÉ demeure un enjeu sensible au point de susciter encore de puissantes mobilisations étudiantes, il reste aussi un régime complexe et mal connu. Cette méconnaissance rend difficile une critique de fond de ses travers et la formulation de revendications, cette fois non plus défensives, mais offensives, pour l'obtention d'un régime de l'AFE qui joue pleine-

ment en faveur du droit à l'éducation et qui ne se contente plus d'en simplement moduler l'accès selon les besoins d'une économie capitaliste. Voilà pourquoi il est impératif de rappeler ici les principaux problèmes liés à l'aide financière.

Être admissible ou non, et dans quelle mesure

L'un des premiers pièges de l'aide financière concerne les critères pour être considéré autonome financièrement. C'est-à-dire à quel moment le système des prêts et bourses considère que l'étudiant ou l'étudiante subvient à ses besoins par lui ou elle-même, donc sans contribution financière de la part de ses parents. Plusieurs pensent que lorsqu'on vit en appartement depuis quelque temps, qu'on travaille pour payer ses études, on doit être autonome... Et non ! Pour que l'AFÉ considère qu'il ou elle subvient seul-e à ses besoins et aux coûts de ses études, l'étudiant ou l'étudiante doit se retrouver dans l'une des situations suivantes :

- 1- Être enceinte de 20 semaines;
- 2- Être marié-e ou en union civile;
- 3- Avoir arrêté les études à temps plein pendant une période de 2 années consécutives;
- 4- Être aux études au deuxième cycle universitaire.

Par ailleurs, lorsqu'une personne est mariée, elle devient autonome financièrement de ses parents, mais dépendante de son conjoint ou de sa conjointe, à moins de satisfaire à un autre critère d'autonomie.

Le calcul de contributions en sus de celle de l'étudiant ou de l'étudiante pose différents problèmes. D'une part, elle en-



trétient des liens de dépendance familiale. Malheureusement, toutes les familles ne sont pas, quoiqu'on voudrait pouvoir le penser, des tremplins pour l'épanouissement personnel. Les rapports y sont parfois difficiles et y mêlent des enjeux financiers n'arrangent rien. D'autre part, les contributions présumées par l'AFÉ ne correspondent pas toujours avec la capacité réelle de payer, de sorte que le choix de poursuivre des études post-secondaires peut peser lourd sur les ressources de toute une famille. Pour ces deux raisons, il arrive bien souvent que des étudiants et des étudiantes sont privé-e-s par l'AFÉ d'une aide qu'on suppose venir des parents, mais qu'ils et elles ne touchent finalement jamais, ou en partie seulement.

Le mouvement étudiant au Québec se bat depuis des années pour que l'AFÉ reconnaisse l'autonomie des étudiantes et étudiants dès le départ du domicile familial. Cette revendication a pour objectif de rendre le système plus accessible et plus réaliste. La plupart des refus d'aide de l'AFÉ ont pour motif que les parents ou le conjoint ou la conjointe subviennent suffisamment aux besoins de sorte que le système de prêts et bourses n'a pas à offrir l'aide demandée.

L'endettement, un mécanisme discriminatoire et reproducteur des inégalités sociales.

Depuis son origine, l'AFÉ applique le principe voulant que les étudiants et les étudiantes s'endettent au maximum avant d'avoir accès à des bourses. En effet, ce n'est qu'après avoir atteint ce qu'on appelle techniquement «le plafond de prêt» qu'ils et elles se qualifient pour l'obtention de bourses.

Or, l'endettement systématiquement et volontairement généré par l'AFÉ est foncièrement discriminatoire. Il fait peser sur les épaules de ceux et celles qui n'ont pas les moyens de subvenir seule-s et immédiatement à leurs besoins durant leurs études le poids d'un lourd fardeau financier. Pour avoir accès à l'éducation, ils et elles devront hypothéquer, peut-être pour longtemps, leur avenir au plan économique (avec tout ce que cela détermine...).



Plusieurs reculeront devant ce qui pourrait s'avérer un risque très coûteux, surtout s'ils ou elles ont connu auparavant un parcours académique difficile (situation qui affecte principalement les classes populaires). Ceux et celles qui s'engagent néanmoins le font avec le désavantage de devoir éventuellement intégrer le marché du travail en position de faiblesse. En effet, une main-d'œuvre grevée de dettes est d'autant plus vulnérable face à la concurrence et d'autant moins en position de négociateur à la hausse ses conditions de travail et de vie face à un employeur ou à une employeuse. Devant les dettes qui s'accumulent, beaucoup mettront prématurément un terme à des études.

Évidemment, c'est une condition et des contraintes que ne connaîtront pas les membres des classes dominantes, capables d'assumer sans problème les coûts liés à de longues études de leur choix. Ils et elles pourront ainsi aisément conserver leur position sociale privilégiée.

C'est ainsi que le régime d'AFÉ vient au secours de la reproduction des classes sociales. En exerçant des pressions différentes sur les individus selon leurs moyens financiers, il assure de pourvoir l'économie capitaliste en main-d'œuvre qualifiée tout en bouleversant le moins possible les hiérarchies sociales.

Voilà pourquoi le mouvement étudiant exige également depuis longtemps la conversion des prêts en bourses. L'autonomie financière des étudiants et étudiantes et la transformation de l'AFÉ en un régime de bourses, ce sont là, à notre avis, les deux grandes lignes autour desquelles devraient se construire une réforme en profondeur du système d'Aide financière aux études.

Les obstacles à l'accessibilité et à la poursuite des études post-secondaires

Par **Guillaume Manningham**
Étudiant à l'UQÀM

Pendant que la richesse s'accumule dans les poches d'une faible minorité de personnes, beaucoup d'étudiants et d'étudiantes voient leurs comptes à payer augmenter à travers l'essence, le logement, l'électricité, la nourriture, le transport en commun et leurs études. Plusieurs décrochent des études secondaires, collégiales ou universitaires malgré le fait que le prolongement des études permet de s'éloigner de la précarité comme le démontre le tableau 1. En effet, pour 100 personnes habitant le Québec [les chiffres les plus récents (1994-95)]¹, 99 entreprennent le secondaire et 84 le terminent; 65 entreprennent le cégep et 38 le terminent; 36 commencent un baccalauréat et 27 obtiennent leur diplôme; 9 débudent une maîtrise et 6 l'achèvent et finalement une personne sur deux qui a commencé son doctorat le termine. Également, le pourcentage de la population étudiante post-secondaire qui a dit se buter à des obstacles pour la poursuite de leurs études était de 40,6 %.²

En sachant que seulement une minorité de jeunes obtiennent un diplôme d'études post-secondaires, il est important de se pencher sur les principaux obstacles à l'accessibilité et à la poursuite de ces études. Le motif financier, la situation géographique et l'origine familiale sont les principaux aspects bloquant les gens ayant la volonté d'étudier.

Sur le plan financier, plusieurs étudiantes et étudiants connaissent un endettement croissant à travers les prêts et bourses, les marges de crédit et les prêts familiaux. La majorité de la population étudiante doit également vendre sa force de travail à temps partiel durant ses études, et ce, de plus en plus tôt au secondaire.³ Il n'est pas rare de voir des gens cumuler autant d'heures au travail que d'heures consacrées aux études pour joindre les deux bouts, ce qui réduit leurs chances de réussite scolaire. De plus, ces emplois sont précaires et ils s'effectuent souvent dans des commerces de détail où les salaires sont dérisoires.

Dans ce contexte d'insécurité, il n'est pas surprenant de constater qu'environ les deux tiers des

Tableau 1. Taux de chômage en % chez les jeunes de 15 à 24 ans selon le niveau de scolarité, Québec, 1990-2002

Scolarité	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total	14,7	18,1	17,6	18,8	16,8	15,9	18,2	19,3	17,5	15,8	13,9	13,6	13,5
0 à 8 années	27	35,5	33,8	32,1	32,2	25,6	33,7	36,7	30,1	31,4	32,2	30,7	30,1
Études secondaires partielles	19,7	24,3	26	26,8	24	24,6	25,8	29,4	25	23,5	22	21,4	22,9
Études secondaires complétées	16,1	18,3	16,9	17	17,4	13,8	19,2	21	21,8	16	14,3	13	11,3
Études postsecondaires partielles	10,7	15,6	14,1	16,5	13,6	15,5	17,2	18	18	16	13,3	13,6	14,1
Diplôme d'études postsecondaires	9,9	12,5	11,7	13,9	10,9	10,6	12,5	12,7	10,5	9,4	8,1	7,9	7,4
Grade universitaire	7,1	9,4	12,9	12,6	9,6	7,7	11	8,4	7,8	7,9	6,3	5,4	8,4
Baccalauréat	7,3	9,8	12,7	11,7	9,7	8	11,6	8,7	7,5	8,8	6,7	6,8	8,9

Source: Statistique Canada, *Revue chronologique de la population active*, 2002.

personnes qui ont déclaré se heurter à des obstacles les empêchant d'aller aussi loin à l'école qu'ils le voudraient ont mentionné des obstacles financiers.⁴ Aussi, l'endettement étudiant en décourage plusieurs, car les dettes sont moins rapidement remboursables à la sortie des études qu'auparavant. En 1982, la moyenne d'endettement pour une étudiante de premier cycle équivalait à 17% de sa première année de gains après la remise des diplômes. En 1995, il est passé à 51%.⁵ Pour les personnes désirant retourner aux études, le motif financier les freine, surtout pour les familles monoparentales. Qui voudrait vivre dans l'incertitude à chaque mois et faire vivre cette situation à ses enfants pendant trois, quatre ou cinq ans en sachant qu'une dette de 20 000 \$ les attend à la fin ? Voilà pourquoi l'ASSÉ, en réclamant notamment la gratuité scolaire, le changement des prêts en bourses pour enrayer l'endettement étudiant et la mise en place de garderies gratuites et disponibles en milieu scolaire, lutte pour diminuer l'impact de ces obstacles financiers sur l'accessibilité aux études post-secondaires.

La situation géographique est un autre aspect décident souvent de l'orientation des jeunes dans leurs études. Dans plusieurs régions où le chômage et le taux d'emploi saisonnier sont plus élevés que la moyenne québécoise, le prolongement des études permettrait à ces jeunes de se sortir de la précarité. Toutefois, on peut observer que dans la région de

Montréal, 21,6% de la population de 15 ans et plus possède un grade universitaire et 16,7% pour la région de Québec comparativement à seulement 6,1% pour la Gaspésie, 6,9% pour la Côte-Nord,

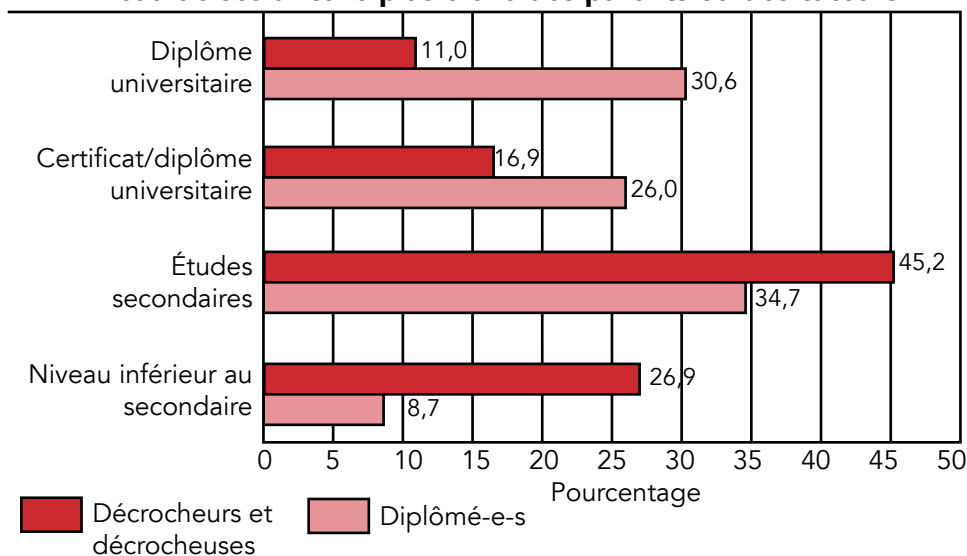
« Il n'est pas rare de voir des gens cumuler autant d'heures au travail que d'heures consacrées aux études pour joindre les deux bouts, ce qui réduit leurs chances de réussite scolaire. »

7,8% pour Lanaudière, 8% pour l'Abitibi-Témiscamingue et 9,2% pour la Mauricie et le Saguenay-Lac St-Jean.⁶ Ceci s'explique parce que la plupart se dirigent vers la formation professionnelle (DEP ou DEC technique) où les programmes sont de plus en plus axés sur les besoins des entreprises régionales. Cela accroît la dépendance aux règles du marché et l'insécurité des futurs travailleurs et des futures travailleuses. L'ASSÉ lutte à cet effet contre l'arrimage de l'éducation aux lois du marché et elle revendique l'autonomie financière dès le départ du domicile familial afin que toutes les personnes désirant étudier à l'extérieur puissent déménager et recevoir des bourses sans que l'État ne tienne compte de la contribution parentale.

Finalement, l'origine familiale est un aspect plus complexe à aborder car il faut analyser l'étape cruciale du secondaire pour mieux le cerner. C'est dans cet aspect qu'on peut voir le système de reproduction des classes sociales à travers l'éducation. Par exemple, on peut soulever que les personnes appartenant au quartile supérieur de

revenu sont deux fois plus susceptibles de fréquenter l'université que celles du quartile inférieur.⁷ Aussi, les valeurs et l'encadrement des parents diffèrent selon leur niveau de scolarité et cela modifie la perception et les succès des jeunes au secondaire. La problématique du décrochage peut le refléter (graphique ci-contre)⁸. Si les parents sont plus scolarisés, ils sont souvent

Niveau de scolarité le plus élevé des parents ou des tuteurs



suite à la page 34

Femmes au travail

**Par Sophie Schoen,
Étudiante au Cégep de Saint-Laurent**

Le discours féministe libéral qui prévaut en Amérique du Nord a longtemps dit qu'une des grandes réalisations de ce mouvement a été la possibilité pour les femmes d'accéder au marché du travail et ainsi de s'affranchir économiquement de leur conjoint. Voilà certes un gain pour de nombreuses femmes, surtout issues de la classe moyenne, dont plusieurs d'entre elles avaient des ambitions de carrière et de meilleure éducation pour elles-mêmes et pour leurs filles.

Toutefois, la réalité est que les femmes ouvrières, souvent immigrantes, ont énormément travaillé depuis le 19^{ème} siècle, depuis le début de l'ère industrielle et même avant, parce que cela était tout simplement une nécessité pour survivre au jour le jour. Ces femmes travaillaient en tant que domestiques, mais aussi dans les usines, dont celles de l'industrie des textiles. Les conditions de travail des femmes laissaient à désirer (celles des hommes aussi, par ailleurs); plusieurs luttes seront d'ailleurs menées dans ces secteurs majoritairement composées de femmes – souvent des femmes immigrantes et des femmes de couleur – pour des journées de travail plus courtes, des meilleurs salaires, des milieux de travail plus sécuritaires, contre la brutalité des patrons et des contremaîtres, et plus encore.

L'accès au marché du travail, soi-disant victoire du féminisme libéral et réformiste au 20^{ème} siècle, augmente le nombre de femmes au travail, mais ne change pas la donne pour plusieurs milliers d'entre elles. Aujourd'hui encore, malgré les gains réels au niveau de l'éducation et du travail issus des luttes menées par divers mouvements sociaux, les conditions de travail des femmes sont toujours peu reluisantes à plusieurs égards.

Les femmes occupent encore majoritairement les postes à temps partiel : 27% des femmes sur le marché du tra-

vail occupent un poste à temps partiel, contre 13% chez les hommes. Qui dit temps partiel dit aussi peu ou pas d'avantages sociaux (congrés payés de maladie, assurances, etc.), horaires de travail souvent atypiques et précarité. Les femmes sont aussi plus susceptibles d'occuper un emploi dans l'industrie des services (restauration, commerce de détail, etc.), un secteur où le travail est précaire et sous-payé. Plus récemment, la question de l'équité salariale a aussi mis en lumière des inégalités entre des domaines dits « traditionnellement féminins » (santé et éducation par exemple) et ceux dits « traditionnellement masculins ».

Les luttes pour de meilleures conditions de travail et des meilleurs salaires sont donc à continuer, et les femmes devront sans doute y jouer un rôle de premier plan.

Source:

Conseil du statut de la femme, <http://www.csf.gouv.qc.ca/>
Pour plus de statistiques, référez vous au texte « Femmes et féminisme », produit par le Comité Femmes de l'ASSÉ
Vous le trouverez à l'adresse suivante : www.asse-solidarite.qc.ca, section « Femmes »



Mères étudiantes : une entrevue

Par **Sophie Schoen**,
Étudiante au Cégep de Saint-Laurent

Pendant la grève générale de l'hiver 2005, les membres du Mouvement mères étudiantes et ménages étudiants du Québec (MÉMÉQ) ont produit un mémoire visant à dénoncer les situations de pauvreté et de précarité des parents étudiants. Le texte ci-dessous est basé sur une entrevue avec Geneviève Guernier, active auprès du MÉMÉQ pendant la grève, mère étudiante et membre d'un groupe de travail sur la conciliation études-famille. Pour consulter le mémoire produit par le MÉMÉQ, visitez le site internet www.antipatriarcat.org/memeq.pdf

On se doute bien que les parents étudiants sont loin d'être parmi les plus riches dans cette société. Pouvez-vous nous donner un portrait général de la situation socioéconomique des parents étudiants?

Il est d'abord important de préciser qu'il y a de nombreuses disparités entre les parents étudiants. Des filles célibataires, monoparentales, qui étudient au cégep, au bac ou au certificat, qui travaillent au salaire minimum, sont dans une situation beaucoup plus précaire que, par exemple, des parents qui font des retours aux études dans les cycles supérieurs (maîtrise et doctorat) et qui ont soit une carrière qui leur a permis d'amasser plus de sous, des enfants déjà grandis ou un conjoint ou une conjointe avec un revenu qui pourra soutenir la famille pendant les études du ou de la partenaire.

La monoparentalité est certainement un facteur de précarité important chez les parents étudiants. Les très jeunes mères aussi sont plus vulnérables; souvent, leur réseau social est moins développé et leurs ami-e-s sont porté-e-s vers des activités qui ne cadrent pas vraiment avec la vie d'un parent. L'isolement s'ajoute donc au fait que le salaire de ces mères sera souvent moins bon, qu'elles n'auront pas nécessairement les moyens de se payer une

voiture pour faciliter le transport, ou un logement près de l'école, de la garderie. D'un autre côté, les étudiants étrangers et les étudiantes étrangères, qui arrivent tout juste au pays, souffrent aussi d'une absence de réseau social et sont mal informé-e-s des ressources qui leur sont offertes en terme de soutien aux mères et aux familles.

Finalement, on peut dire que la situation est aussi plus difficile pour les mères que pour les pères, sans vouloir non plus négliger les problèmes de ces derniers. D'abord, il y a beaucoup, beaucoup plus de mères monoparentales que de pères monoparentaux. On sait par les statistiques que les familles monoparentales dirigées par une femme sont plus pauvres que les familles d'hommes monoparentaux. Et puis, culturellement, quand on croise dans la rue un homme seul avec des enfants, on est

plus porté à l'aider. Tandis que pour une mère seule, on trouve ça normal, on s'attend à ce qu'elle se débrouille seule, « naturellement ».

De nombreux parents étudiants sont bénéficiaires de l'Aide financière aux études.

Quelles sont selon vous les principales lacunes de l'Aide financière aux études (AFE) en ce qui concerne la situation des mères monoparentales étudiantes et des ménages étudiants?

On peut résumer simplement les lacunes nombreuses de l'AFE dans le fait que pour n'importe qui, les montants attribués ne permettent pas souvent de vivre au-dessus du seuil de la pauvreté. C'est aussi le cas pour les ménages étudiants. Les prêts et les bourses nous gardent assez systématiquement en dessous de ce seuil de la pauvreté.

On a vu des sondages (informels) sur les parents étudiants dans lesquels les trois quarts des répondants et des répondantes vivent sous le seuil de la pauvreté. On a vu aussi des cas de mères qui ont

suite à la page suivante



Sinon, il y a aussi certaines particularités qui s'appliquent plus spécifiquement aux mères et aux familles. Il y a le fait que les pensions alimentaires versées par les ex-conjoints (qui sont par ailleurs exemptes d'impôt) soient prises en compte dans le calcul de l'Aide financière, ce qui a pour effet de réduire les bourses. Il y a aussi le fait que c'est très difficile de prendre un congé de maternité quand on est aux études. Certaines universités ont fait des aménagements, surtout à la maîtrise ou au doctorat, mais il n'y a aucune politique globale qui accorde des congés parentaux payés pour les étudiantes et les étudiants.

L'AFÉ n'est pas non plus adaptée aux réalités de la vie urbaine. On reçoit les mêmes montants, peu importe le coût de la vie dans sa région, les déplacements, la disparité des prix des loyers, etc. Et les montants de l'AFÉ ne sont pas non plus indexés au coût de la vie en général.

La dette d'étude pour les parents-étudiants est supérieure à la moyenne. Au cégep, elle est de 5 106 \$ pour les étudiants et les étudiantes avec au moins un enfant à charge et de 3 660 \$ pour les autres. À l'université, elle est environ 8 311 \$ pour les étudiants et les étudiantes avec un enfant à charge et de 7 107 \$ pour les étudiants et les étudiantes sans enfant. Finalement, au secondaire professionnel, l'endettement des parents est de 2 514 \$ contre 2 126 \$ pour les non-parents.

suite de la page précédente

un revenu inférieur au seuil de la pauvreté établi pour une personne seule, qui est de 10 800 \$. On a vu des cas de parents qui reçoivent moins d'argent que des personnes sans enfant. Ces cas-là incitent certainement à ce qu'on pousse la recherche pour voir ce qui en est réellement de la situation des familles étudiantes.

De plus, et pour plusieurs raisons, les parents étudiants sont peut-être plus portés à l'endettement que d'autres étudiants et étudiantes. Par exemple, afin d'offrir une certaine qualité de vie à leurs enfants, des parents voudront payer un peu plus cher pour un logement avec une cour, près d'un parc ou dans un certain quartier. Ils et elles voudront peut-être se procurer une voiture, ou des meubles pour le bébé. C'est là que les banques, les marges de crédit et toute la business de l'endettement « privé » embarque, et s'ajoute aux prêts, aux dettes « pub-

liques » contractées auprès du gouvernement.

En bref, l'AFÉ fait partie d'une série de politiques peu empathiques mises en place par le gouvernement actuel et par les gouvernements précédents. Ces politiques ne sont pas seulement limitées à l'AFÉ. Il y a aussi toute la question du manque criant de logements sociaux, de résidences

« On a besoin de solutions qui tiennent réellement compte des besoins des mères étudiantes et des ménages étudiants. »

abordables pour les familles étudiantes, de résidences pour les étudiants et les étudiantes défavorisé-e-s, de l'augmentation du coût des garderies, etc. On a besoin de solutions qui tiennent réellement compte des besoins des mères étudiantes et des ménages étudiants.

Comment se vit la conciliation travail-études-famille-etc? Y a-t-il une flexibilité au niveau académique pour les parents étudiants ?

La conciliation de ces multiples responsabilités demande évidemment une gestion du temps extrêmement serrée. Nous avons l'impression que notre temps ne nous appartient plus : il est réparti entre les multiples échéances de l'école, du travail, des horaires de garderie peu adaptés à la réalité étudiante (les garderies exigent en plus des pénalités de retard énorme, par exemple \$10 par tranche de 10 minutes de retard), et plus encore.

Le fait que l'AFÉ ne permette pas de subvenir adéquatement aux besoins de soi-même et de ses enfants oblige plusieurs parents à travailler en plus de l'école. Là encore, c'est un fardeau de plus.

Quelles ont été les luttes récentes pour la reconnaissance des droits des mères étudiantes et des ménages étudiants ?

Différents groupes de travail, notamment à l'UQÀM, sont actifs autour de cette question. Des groupes de recherche et des collectifs de parents étudiants bougent aussi dans d'autres institutions. On commence à percevoir un peu plus d'ouverture au niveau de l'administration. Par contre, dans le cadre de l'enquête du groupe de travail sur la

conciliation à l'UQÀM, nous nous sommes rendus compte que malgré la bonne volonté de certaines personnes, l'administration entreprend certains projets parce que c'est un moyen de promotion pour l'université. Ainsi, des universités vont offrir des services de garde, mais la priorité sera accordée au corps professoral et aux employé-e-s. Les universités offrent des services aux familles, mais pas à celles qu'on pense, c'est-à-dire les ménages étudiants qui en ont véritablement besoin. Le mouvement se trouve en quelque sorte frustré de victoires potentielles et malgré lui

un peu complice de la dynamique de compétition entre institutions scolaires.

Pour conclure, quels sont les liens à établir entre mères étudiantes, féminisme et syndicalisme de combat ?

Le MÉMÉQ est un mouvement qui part du bas, suivant l'initiative des étudiantes les plus amochées, les plus fatiguées, tannées d'être en position constante de compromis avec elles-mêmes, et déterminées à agir même si c'est moins pour leur propre bien-être que pour celui des familles étudiantes à venir, puisque comme dans toutes les luttes étudiantes, on ne bénéficie pas souvent des avancées auxquelles on a contribué. Et c'est clairement un mouvement féministe par ses revendications égalitaires et humanitaires. Les gens semblent oublier que le mouvement féministe est à l'origine des revendications pour l'équité salariale, les services de prévention des agressions sexuelles, etc. Dans la mémoire collective, il reste plus que des repoussoirs, comme ces vieux mythes ridicules de femmes qui auraient brûlé leur soutien-gorge. Il faut mettre en lumière la quantité de changements positifs pour toutes et tous qui sont survenus grâce au travail persistant et résolu des militantes féministes.

Le MÉMÉQ sur Internet :

<http://www.bntec.ca/memeq>

memeq_infos@yahoo.ca

Volet international : Jeunesse en ébullition

Par Alexandre Leduc
Étudiant à l'UQÀM

Autrefois institutions sacrées et piliers d'une réflexion universelle sur l'humanité et son espace, les universités, les collèges et l'instruction publique en général semblent être dorénavant forcés à continuer leur lente libéralisation (à ne pas confondre avec libération!) pour s'arrimer aux lois du marché toutes puissantes qui régissent désormais, au mépris des institutions démocratiques, nos vies et notre devenir collectif. Le Québec n'est pas à l'abri de ces attaques.

La grande grève de 2005 au Québec n'est pas isolée. Elle s'inscrit au contraire dans le cadre d'une contestation mondiale contre une éducation de plus en plus régie par les lois du marché. Les effets pervers du néo-libéralisme se font sentir dans plusieurs pays tant occidentaux qu'asiatiques ou latino-américains. Bien que les grands médias n'en fassent que très rarement allusion, l'actualité fourmille d'événements reliés à la thématique de l'éducation. Que ce soit des manifestations sporadiques ou des grandes campagnes, les mouvements étudiants des différentes régions du monde sont en action et l'étude de leur stratégie et comportement en perspective comparative peut nous apprendre des leçons importantes et ainsi mieux mûrir nos orientations collectives futures.

Ontario

Débutons par nos voisins. La menace de hausse de frais de scolarité par le gouvernement libéral de Dalton McGuinty s'est concrétisée récemment alors qu'en mars dernier un rapport gouvernemental en faisait directement allusion. La Fédération Canadienne des Étudiants et Étudiantes (FCEE, CFS en anglais) a découvert que la hausse pourrait être bien plus substantielle que le gouvernement l'avait laissé entendre. De plus, ce dernier entend mettre en application une nouvelle grille de frais dépen-

dant du programme et du semestre auquel vous êtes rendu ce qui complique considérablement les prévisions des Ontariens et des Ontariennes qui peuvent difficilement estimer le coût total de leurs études.

Quelques universités ontariennes budgètent déjà en fonction de la hausse annoncée. Certaines poussent l'affront en budgétant en haut du 5% d'augmentation officielle. La FCEE n'ayant pas une tradition de syndicalisme de combat, on ne peut s'attendre à beaucoup mieux qu'une bonne vieille gestion de coupures digne des fédérations étudiantes du Québec (FECQ, FEUQ)... Reste à voir si la base étudiante, peut-être inspirée par le Québec à l'hiver 2005, mènera des mobilisations plus directes pour contrer cette hausse annoncée. À suivre.

Allemagne

En Allemagne, le droit à l'éducation est aussi sur la sellette. En effet, depuis maintenant quelques années, les Länders (gouvernements provinciaux) introduisent des frais de scolarité dans un pays qui était connu pour la gratuité et la qualité de son éducation universitaire.

Dans les derniers en liste à avoir appliqué des nouveaux frais de scolarité, nous comptons la Bavière, le Bade-Wurtemberg, la Rhénanie-du-Nord/Westphalie et la Basse-Saxe, tous des Länders gouvernés par la CDU (conservateur).

Les contestations sont vraiment soutenues depuis les premières hausses, mais elles ont réellement repris de l'ardeur au mi-semester, en plein mois d'avril, ou des petites manif se sont littéralement multipliées en lien aux attaques en éducation.

C'est entre autre le Länder de Hesse qui, malgré le fait que la gratuité scolaire soit enchâssée dans sa constitution, a remis de l'huile sur le feu en annonçant une hausse de 500 euros par semestre. La

hausse est de 1 500 euros pour les études de doctorat, un deuxième bacc. et/ou un étudiant ou une étudiante extérieur-e de l'Union Européenne.

Pour faire avaler la pilule, le gouvernement du Hesse fait référence au fait que la législation permettrait aux personnes qui étudient de contracter des emprunts destinés à financer leurs études et remboursables une fois les études terminées. En comparaison, c'est comme si Charest appliquait la proposition des jeunes libéraux de dégeler les frais de scolarité en donnant plus de prêts et bourses en disant que cela permettrait aux pauvres d'étudier nonobstant le fait que, en définitive, plus de personnes devront contracter des prêts et bourses (qui sont, entendons-nous, essentiellement des prêts et de très rares et maigres bourses) et ainsi s'endetter et payer des intérêts à des banques qui ne sont pas en manque de profit.

Les étudiants et étudiantes d'Allemagne tentent de s'organiser au niveau national, car même si les attaques sont régionales, c'est en luttant de manière coordonnée qu'on obtient le plus de gains.

Des observateurs et des observatrices font état que les manifestants et les manifestantes d'Allemagne s'inspirent grandement de la grève française, contre le Contrat de Première Embauche (CPE), qui eut lieu en avril dernier. D'ailleurs, on voit fréquemment des drapeaux français dans les manifestations allemandes et ces derniers offrent du logement militant aux activistes français qui voudraient bien venir prêter main forte.

L'été n'a pas été généreux en nouvelles, mais l'automne devrait générer son lot d'affrontements et réactiver une fois de plus la lutte en Allemagne.

Australie

Le 1er juin dernier, le gouvernement conservateur de John Howard promulguait une loi qui faisait volte-face avec la manière de percevoir les cotisations pour les associations étudiantes. En effet cette loi changeait le système de cotisation obliga-

toire (*formule Rand* étudiante) pour une cotisation volontaire.

Cette nouvelle législation prive les associations étudiantes de campus et les associations nationales de tout moyen de concrétiser les luttes par le principal nerf de la guerre : l'argent.

Pour éviter les problèmes, le gouvernement impose à l'université récalcitrante une amende de 100 \$ (australiens) pour chaque personne dont on aurait perçu automatiquement une cotisation.

En agissant ainsi, l'Australie ne fait que copier la Nouvelle-Zélande qui avait appliqué une législation semblable en 1999. Toutefois, elle avait permis aux associations de campus de tenir des référendums sur la manière, automatique ou volontaire, dont la communauté désirait participer financièrement au bien-être de la vie étudiante.

Les associations étudiantes australiennes craignent un ralentissement de leurs activités aussi bien qu'un affaiblissement du mouvement. On dénonce le musellement d'un mouvement progressiste pour satisfaire les exigences de quelques conservateurs et néo-libéraux. En effet, la droite étudiante aus-

L'actualité des luttes étudiantes internationales vous intéresse ?

Surveillez la chronique « International » dans les prochains numéros du journal Ultimatum! Consultez-le en ligne à www.asse-solidarite.qc.ca

tralienne, incapable de percer dans les élections de campus, s'est constituée en clubs libéraux et applique depuis ce temps un lobbyisme dans le sens d'instaurer une cotisation volontaire...qu'ils ne paieront visiblement pas. L'association nationale entend mener une campagne musclée à la rentrée.

Pour en savoir plus au sujet de l'Allemagne, vérifiez www.wsws.org, <http://www.luttes-etudiantes.com/rezo> et indymedia.org

Pour l'article sur l'Australie voyez : http://en.wikipedia.org/wiki/Voluntary_student_unionism

L'éducation québécoise : Entre la démocratie et l'oligarchie

Par Jean-Sébastien Ranger,
Étudiant à l'UQÀM

« L'éducation publique pousse à la démocratie, l'éducation particulière mène droit au despotisme. » - Abbe Galiani

Peut-on concevoir qu'un individu puisse se passer, un jour, d'une formation académique et être fonctionnel et impliqué dans sa collectivité? Peut-on seulement imaginer qu'une société démocratique puisse miser sur l'ignorance des citoyennes et citoyens et sur la suppression de l'éducation publique comme source de progrès social et d'égalité des chances? Certainement pas! Et ce, parce que, au Québec, le système d'éducation public, bien qu'il soit plutôt maltraité depuis deux décennies par des gouvernements soucieux des intérêts de la classe dominante, reste un agent de socialisation d'une très grande importance. Tout comme le contexte familial peut avoir un énorme impact sur la construction de la personnalité d'un individu, l'éducation nationale forge les esprits et le « savoir-vivre » collectif en véhiculant des valeurs et des connaissances aux individus, et ce, dès leur plus tendre enfance. Bien que ces motivations puissent varier d'un contexte sociétal à un autre, il reste qu'un système éducatif vise à bâtir un lien, un pont entre l'individu et la collectivité en intégrant celui-ci aux mœurs et coutumes de cette dernière.

Bref historique

L'éducation au Québec d'avant les années 1960 était prise en charge par le Clergé, alors classe dominante canadienne française largement soutenu par les colonialistes britanniques. L'éducation d'alors en était une qui fonctionnait à deux vitesses : les jeunes provenant de classes plus nanties pouvaient fréquenter les Collèges Classiques, ceux-ci offrant

un enseignement plutôt poussé, tandis que les jeunes provenant des milieux populaires étudiaient dans les Instituts techniques, ceux-ci étant plutôt axés sur la transmission de connaissances utiles pour œuvrer sur le marché du travail. Ayant peu de chances d'acquérir des connaissances autres que celles véhiculées par les dirigeants catholiques (n'oublions pas la censure), les jeunes étaient souvent contraints d'adopter les traditions et les superstitions chrétiennes et ainsi accepter sans broncher l'autorité cléricale.

La Révolution tranquille des années 1960 vint briser

« La privatisation de plus en plus évidente de notre système public est probablement la conséquence la plus désastreuse que la vision utilitariste ait pu avoir. »

l'emprise de l'Église catholique en misant sur une démocratisation et une laïcisation de l'éducation. Ce faisant, le ministère de l'Éducation fut créé en 1964 et suite aux recommandations du rapport Parent, les Cégeps et le réseau de l'Université du Québec furent créés. La massive syndicalisation du secteur public, conjuguée à la naissance du syndicalisme étudiant, permit aux enseignants et enseignantes et aux étudiantes et étudiants de prendre position dans les débats sociétaux et d'exercer un certain rapport de force. On visait, à l'époque, à établir une école laïque et publique accessible à tous et toutes et de qualité. Malheureusement, ce beau projet de société fut constamment tronçonné depuis 25 ans par des gouvernements préférant se soumettre aux diktas de la nouvelle idéologie néolibérale, elle-même n'étant qu'un vieux fond réactionnaire réchauffé. C'est ainsi que les coupures, les privatisations et le sous-financement chronique devinrent la norme dans un système d'éducation de plus en plus intégré au marché mondial. C'est donc dire que la vision utilitariste de l'éducation, présente depuis les tous débuts du capitalisme, s'est imposée comme étant le nouveau dogme en matière d'éducation.

La vision utilitariste ou comment maintenir l'inégalité

La vision utilitariste de l'éducation, fusionnée avec un puissant discours « économiste » réclamant la suprématie des dogmes néolibéraux, s'est, depuis quelques décennies, imposée chez les différents gouvernements successifs. Elle met l'accent, non pas sur la recherche de l'esprit critique, mais sur la formation technique dénuée de tout contenu sociétal ou politique. Au niveau de l'accessibilité, les utilitaristes (ou les « lucides », c'est selon) prônent le principe d'utilisateur payeur en voyant l'éducation comme un privilège et non comme un droit fondamental. Il est donc normal, pour eux, que l'étudiant ou l'étudiante ait à payer pour ses cours, tout comme un consommateur ou une consommatrice achète une télévision avec une carte de crédit. Pour l'idéologie néolibérale, l'étudiant ou l'étudiante est un Capital humain, un potentiel d'auto-investissement à rentabiliser selon un endettement raisonnable.

La privatisation de plus en plus évidente de notre système public est probablement la conséquence la plus désastreuse que la vision utilitariste ait pu avoir. En effet, de 1997 à 2004, l'effectif des écoles privées a grimpé de 10 % tandis que celui du public chutait de 6,4 %. Parallèlement à cela, le taux de d'obtention d'un diplôme est passé de 73,7 % en 1995-1996 (un sommet) à 65,8 % en 2002-2003¹, fait que l'on doit comprendre à la lueur, entre autres, des frais de scolarité et de la montée des frais afférents conjugués à l'endettement étudiant pour plusieurs générés par l'Aide financière aux études. Cette catastrophe est le genre de « lucidité » prônée par les tenants de l'approche utilitariste qui souhaite un recul global en matière d'éducation afin de pouvoir mieux vendre à la population leur projet de marchandisation néolibérale. C'est donc dire que le recul de l'accessibilité, la démolition du réseau public et la mise sur pied d'une éducation payante et à deux vitesses font partie des grands projets que ces idéologues de la classe dominante tentent d'imposer afin de conserver leurs privilèges.

La vision démocratique ou comment établir l'égalité

S'opposant à la vision marchande de l'éducation, les tenants de l'école démocratique et populaire vont plutôt miser sur une philosophie mariant l'égalité des chances, grâce à la gratuité scolaire, et la qualité de l'éducation, grâce à un réinvestissement. De plus, contrairement à la situation actuelle où l'entreprise privée est omniprésente dans les cégeps et les universités (les Conseils d'administration, les cafétérias, etc...), les tenants de l'école démocratique croient que ce sont les différents acteurs locaux (les étudiants et les étudiantes et les travailleurs et travailleuses) qui devraient avoir leur mot à dire dans la gestion des établissements scolaires. En établissant un réseau public solide, purgé du privé et accessible, l'éducation servira non pas à reproduire l'inégalité et le pouvoir de la minorité privilégiée mais visera à former des citoyens et citoyennes à la fois compétents et compétentes techniquement et informés des grands enjeux sociétaux. C'est ainsi que l'éducation deviendrait un moteur de changement social.

Notre choix

Si la population québécoise souhaite une école accessible, de qualité et publique, elle devra, pour l'établir, militer et encore militer. Les étudiants et étudiantes qui sont directement concerné-e-s par ces enjeux, devront particulièrement être actifs et actives en revendiquant la gratuité scolaire et en luttant contre l'assujettissement de l'éducation aux lois du marché. Vu sous cet angle, le syndicalisme étudiant de combat apparaît comme étant le meilleur moyen de se faire entendre et de vaincre. À cette époque où nos forces collectives sont dépensées dans le « blastage » des assisté-e-s sociaux et des méchants terroristes, tout cela grandement alimenté par les « mass media » et les gouvernements contrôlés par les intérêts patronaux, nous devons opposer au cynisme général notre volonté de fer dans la démocratisation de l'éducation. Cette nouvelle éducation sera le fil conducteur vers l'établissement d'une société égalitaire et véritablement démocratique. Notre solidarité est plus forte que tout. Nous vaincrons!

¹ LAVIOLETTE, Marc et DUBUC Pierre. *Le grand rabotage de l'école publique par l'école privé*

Les passerelles DEP-DEC : Une attaque de plus pour arrimer le réseau collégial au marché

**Par Jaouad Laaroussi,
Étudiant au Cégep de Sherbrooke**

Les études collégiales sont, depuis déjà plusieurs années, de plus en plus soumises aux intérêts de l'entreprise privée. Le réseau collégial est ainsi peu à peu arrimé au marché, ce qui cause entre autres une baisse de la qualité de l'enseignement, puisqu'on privilégie l'acquisition de compétences nécessaires au marché de l'emploi au profit de l'acquisition d'une formation générale nécessaire à la vie en société. Une nouvelle étape de cet arrimage au marché est la passerelle DEP-DEC (Diplôme d'Études Professionnelles - Diplôme d'Études Collégiales) qui permet le passage fa-

d'usage puisse accéder à la formation technique en génie mécanique (passerelle DEP-DEC actuellement disponible au Cégep de Drummondville), tout en allégeant la formation technique de plusieurs heures de cours en raison du DEP obtenu par cette personne.

Si tout était aussi simple, on ne pourrait voir de problèmes à la mise en place de ces passerelles, cependant celles-ci auront pour conséquence de diminuer la qualité de l'éducation en mettant de côté la formation générale. Pour effectuer un DEP la personne concernée n'a pas besoin d'avoir obtenu son diplôme d'études secondaires (DES). Cependant, pour faire des études collégiales on

doit avoir obtenu son DES, notamment en raison de la formation générale qui permet au cégep d'être un peu plus qu'une usine à main d'œuvre. Donc, les passerelles DEP-DEC permettent aux étudiants

et aux étudiantes d'accéder au cégep sans avoir terminé leur secondaire, ce qui au niveau de la formation générale créera une scission entre les personnes venant directement du secondaire et celles venant du secteur professionnel. Bien que des formations de transition peuvent être mises en place, celles-ci sont bien entendu de moins bonne qualité que le cours dispensé au secondaire. Par exemple, en ce qui concerne la passerelle DEP-DEC menant à la technique de génie mécanique, on peut remarquer que les cours de mises à niveau ont plusieurs heures de moins de formation que les cours du secondaire.

Une réforme au service du marché

La manière dont le ministère de l'Éducation met en place ces passerelles se fait majoritairement dans

« La manière dont le ministère de l'Éducation met en place ces passerelles se fait majoritairement dans une perspective de plaire au marché en formant une main-d'œuvre servile [...] »

cilité des études professionnelles aux études techniques. Bien qu'une passerelle entre ces deux paliers d'éducation puisse sembler un gain pour les étudiantes et les étudiants, il faut voir ce que cache ce genre de passerelles pour la qualité de notre éducation.

Qu'est-ce qu'une passerelle DEP-DEC ?

Tout d'abord, une passerelle DEP-DEC signifie tout simplement de permettre à une personne ayant un DEP de pouvoir accéder plus facilement à la formation technique et de se faire reconnaître les compétences acquises lors de ses études professionnelles. Dans le concret, ces passerelles peuvent par exemple faire en sorte qu'un étudiant ou une étudiante ayant obtenu un DEP en technique



une perspective de plaire au marché en formant une main-d'œuvre servile et en laissant de côté la formation générale qui devrait permettre aux étudiants et aux étudiantes de niveau collégial de se forger un esprit critique. La mission que devraient avoir les cégeps est, une fois de plus, mise de côté au profit de l'entreprise privée, qui ne veut pas de travailleurs et de travailleuses critiques et conscients et conscientes de leur situation, mais des travailleurs et des travailleuses efficaces.

Le rapprochement entre le secteur professionnel et technique a aussi permis au gouvernement de continuer sur la voie de l'arrimage au marché et de la décentralisation du réseau collégial. En effet, lors d'une sortie de presse le 12 juin dernier, le ministre de l'Éducation présentait son projet pour rapprocher le secteur professionnel et technique, en mettant de l'avant trois chantiers : le rapprochement entre les institutions (passerelles DEP-DEC), le rapprochement entre les institutions et la concertation régionale (décentralisation du réseau collégial) et le rapprochement avec le milieu du travail (arrimage au marché). Le gouvernement, en mettant de l'avant ces trois chantiers, nous démontre une fois de plus l'orientation néo-libérale de l'État

québécois depuis déjà trop d'années. Il se sert de plus d'une problématique réelle (la difficulté pour les étudiantes et les étudiants du secteur professionnel d'accéder à la formation collégiale) pour mettre en place ces projets visant à démanteler peu à peu le réseau collégial pour l'arrimer aux lois du marché!

Non aux raccourcis dangereux ! Oui à une éducation de qualité!

Nous devons combattre ces orientations du ministère de l'Éducation qui façonnent les cégeps aux lois du marché et qui le détournent de sa mission principale, c'est-à-dire donner une éducation complète (avec une vraie formation générale) permettant à la population étudiante d'être la plus polyvalente possible et de ne pas surspécialiser les étudiants et les étudiantes en technique. Les passerelles DEP-DEC ne sont qu'une goutte d'eau dans le flot d'attaques que mène l'État à l'encontre de l'éducation dispensée dans le réseau collégial et c'est pourquoi l'ASSÉ revendique qu'il renonce à tout projet de décentralisation et d'arrimage au marché du réseau collégial afin d'en garantir l'accessibilité et la qualité.

AEC : Asservissement de l'Éducation au Capital

**Par Anne-Marie Gallant,
Étudiante au Cégep de Saint-Laurent**

Nous voulons un réseau d'éducation public libre de toute ingérence de l'entreprise privée, pour que l'éducation soit au service de notre épanouissement individuel et collectif. La marchandisation de l'éducation se poursuit tout de même à une cadence infernale, donnant lieu à des aberrations comme le campus de multimédia Ubisoft au Cégep de Matane ou encore l'épicerie-école Sobeys à l'Université Laval. Le privé est déjà présent dans les écoles sous plusieurs formes, dont une des plus insidieuses est l'éducation aux adultes. Les 33 000 adultes qui étudient présentement en formation continue (les AEC) dans le réseau des cégeps sont les premiers touchés par l'arrimage au marché de l'éducation publique.

Les programmes menant à une Attestation d'Études Collégiales (AEC) ne comportent pas de formation générale (philosophie, français...) et offrent de la formation spécifique vouée à un secteur d'emploi bien précis. Il n'y a pas d'AEC en *administration*, ni en *administration agricole*, mais plutôt en *démarrage d'entreprises ovines*. Il y a plus de 1 300 programmes d'AEC au Québec. Ils touchent principalement des secteurs qui sont en demande sur le marché : l'informatique, l'administration, l'électronique... Ces programmes, qui sont théoriquement destinés à des adultes venus se spécialiser, sont bâtis pour répondre aux besoins de l'industrie d'une région, ou sont faits sur mesure pour une seule entreprise. Les cours donnés dans le cadre d'AEC utilisent souvent les mêmes équipements que les programmes techniques réguliers, sans coordination entre les départements concernés. Cela résulte en un manque de disponibilité du matériel pédagogique au détriment des étudiants et des étudiantes.

Originellement, un des mandats du réseau des cégeps publics était d'offrir de la formation aux adultes. On offrait des cours du soir, des programmes d'études à temps partiel, de la formation générale et technique. La formation aux adultes, qu'on appelle Formation Continue, est devenue, sous des réformes successives, synonyme de Ser-

« La formation aux adultes, qu'on appelle Formation Continue, est devenue, sous des réformes successives, synonyme de Service Aux Entreprises. »

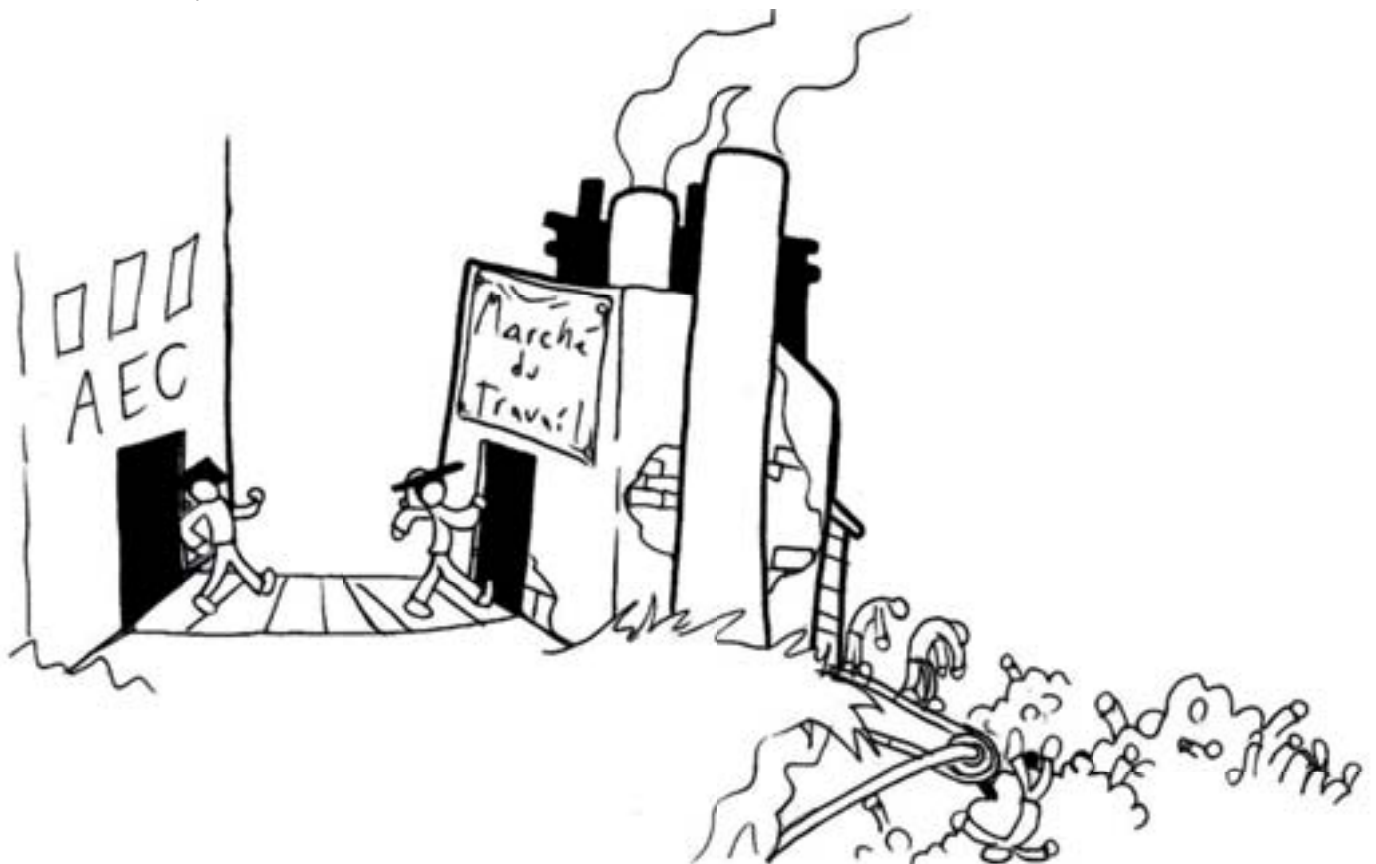
vice Aux Entreprises. Dans la dernière décennie, le besoin de main-d'œuvre des entreprises a complètement pris le pas sur les besoins de ladite main-d'œuvre. Jusqu'aux années '90, les AEC étaient des programmes élaborés par le ministère que chaque cégep pouvait décider d'offrir et qui étaient financés de la même manière que l'enseignement régulier. Les réformes Robillard et Marois ont amené la décentralisation et la déréglementation totale des AEC : chaque cégep peut maintenant bâtir ses propres programmes, le diplôme est émis au local et les conditions d'admission varient. Les Services de Formation Continue fonctionnent de manière quasiment autonome au sein des cégeps, comme des petites entreprises qui vendent de la formation et qui n'ont pas grand chose à voir avec le secteur régulier. Le principe des AEC « locales » représente une économie gigantesque pour le ministère de l'Éducation, qui ne finance plus du tout ces programmes de formation aux adultes.

Afin de remplacer ce financement, le ministère de l'Emploi subventionne entièrement plusieurs cohortes. Il va sans dire qu'Emploi-Québec oriente les étudiants et les étudiantes dans les secteurs où l'industrie a besoin de main-d'œuvre qualifiée, en favorisant les formations les plus courtes possibles, au détriment des aspirations et du potentiel des personnes. Les entreprises peuvent également

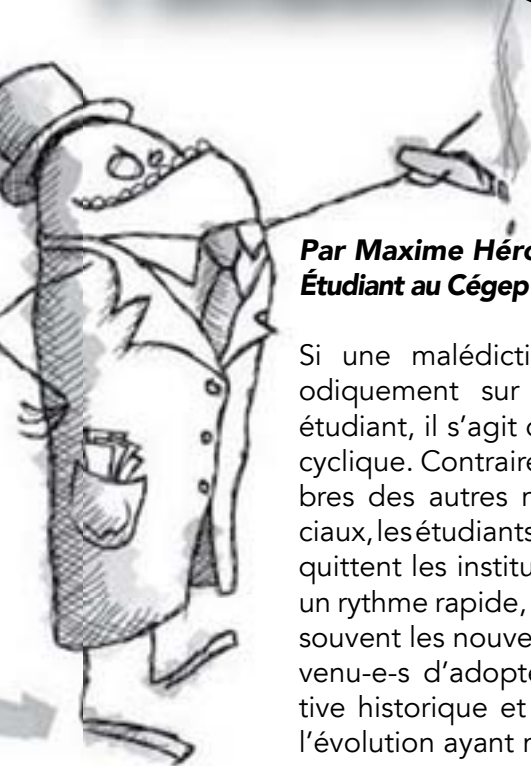
acheter des AEC : les cégeps leur offrent un service à la carte. Elles financent alors entièrement les cours et jouent un rôle majeur dans l'élaboration du programme. Ces programmes à la carte produisent des travailleurs et des travailleuses jetables, leur formation n'étant adéquate que pour une seule entreprise. Dans les cas où les AEC ne sont pas subventionnées, les cégeps peuvent fixer des frais de scolarité. Par exemple, il en coûte 2 800 \$ la session pour s'acheter une *Certification en réseautique* au Cégep de Matane. Les frais de scolarité et les subventions permettent de pallier partiellement au sous-financement de l'éducation. En effet, les Services Aux Entreprises sont tenus de dégager des surplus financiers qui servent à faire balancer le budget global des cégeps. Si un programme menant à une AEC n'est pas rentable, il sera éliminé, même s'il répond aux besoins des étudiants et des étudiantes. On y emploie des enseignants et des enseignantes précaires et très mal payé-e-s qui participent peu à l'élaboration du programme. Comme les étudiants et les étudiantes qui sortiront des programmes AEC, ce sont des travailleurs et des travailleuses jetables, souvent (mal) payé-e-s à l'heure ou à la leçon. Ces mauvaises conditions de travail affectent beaucoup la qualité de l'éducation car ces enseignants et ces enseignantes n'ont pas d'heures de disponibilité à offrir à leurs étudiants

et leurs étudiantes et n'ont pas suffisamment de périodes pour préparer les cours. Ainsi, les budgets sont bouclés au détriment de l'ensemble des adultes en formation, qui se voient offrir des programmes contrôlés par l'industrie dans des conditions pédagogiques déplorables.

Quand un gouvernement ou une entreprise désire acheter de la formation, elle lance un appel d'offre. L'établissement qui fait la soumission la plus basse l'emporte et la qualité de l'éducation prend la porte. En plus de devoir faire compétition aux établissements privés offrant des AEC, les cégeps se font concurrence pour avoir la clientèle adulte. La formation continue fait également compétition à l'enseignement technique régulier et menace de transformer en profondeur la mission même des cégeps. « Stimuler le développement de l'esprit critique, des talents artistiques, la réflexion rationnelle » : il n'y a aucune place pour ça à l'éducation aux adultes. Le patronat a tout intérêt à ce que l'enseignement régulier prenne le même virage mercantile. C'est en se solidarisant avec les adultes en formation et les travailleurs et les travailleuses du réseau collégial public que nous pourrons virer le privé de nos écoles et mettre le système d'éducation au service de la population.



La réforme Robillard et l'influence grandissante du marché



**Par Maxime Héroux-Legault,
Étudiant au Cégep de Saint-Laurent**

Si une malédiction s'abat périodiquement sur le mouvement étudiant, il s'agit de son caractère cyclique. Contrairement aux membres des autres mouvements sociaux, les étudiants et les étudiantes quittent les institutions scolaires à un rythme rapide, empêchant bien souvent les nouveaux et nouvelles venu-e-s d'adopter une perspective historique et de comprendre l'évolution ayant mené le système d'éducation au point où il en est.

C'est pourquoi il convient de faire un retour sommaire sur un épisode du passé québécois, la réforme Robillard de 1993, qui marque une étape importante dans le démantèlement du réseau des cégeps en transformant la méthode de financement des cégeps, le rôle de la formation générale et la gestion des programmes.

Il y a de cela 11 ans, les dépenses des cégeps étaient financées au moyen d'enveloppes ouvertes provenant du gouvernement. Autrement dit, celui-ci octroyait du financement aux cégeps en fonction de leurs dépenses. En 1995, il y eut un changement. Les enveloppes se sont fermées et on a soumis les cégeps à l'obligation du déficit zéro. Ceci signifie qu'ils ne peuvent contracter de dettes et qu'ils ne reçoivent qu'un financement fixe du gouvernement, peu importe la situation financière du cégep. Par contre, les cégeps sont maintenant libres de faire affaire avec les entreprises locales afin de regarnir leurs coffres. Cette situation augmente de plus en plus le pouvoir que des acteurs étrangers au réseau collégial ont sur celui-ci. Cela explique

en grande partie le fait que des entreprises privées siègent sur les conseils d'administration. Au lieu de souhaiter la réussite et l'épanouissement de la population étudiante, ce qui demande un certain temps, ces acteurs économiques ont plutôt besoin de transformer les étudiants et les étudiantes en employé-e-s efficaces terminant rapidement leur formation, afin qu'ils et elles aboutissent le plus vite possible sur le marché du travail. Leur action a donc des conséquences nocives sur la qualité de l'éducation. Il convient en effet de se demander de quel droit des compagnies privées extérieures aux cégeps y prennent des décisions affectant les membres de l'institution scolaire, majoritairement composés d'étudiants et d'étudiantes.

De surcroît, l'une des premières caractéristiques des cégeps est l'importance de la formation générale. Celle-ci a pour objectif de donner aux élèves les outils nécessaires pour qu'ils et elles fassent preuve de sens critique et évoluent avec plus de facilité au sein de leur société, quel que soit leur domaine d'étude. Avant l'année-charnière que fut 1993, il y avait quatre cours dans chacun des domaines composant la formation générale (incluant les cours complémentaires). Aujourd'hui, histoire d'accélérer le processus d'éducation, qui devient de plus en plus un processus de formation, leur nombre a été considérablement réduit. Par ailleurs, certains éléments de la formation générale sont maintenant influencés par la formation spécifique. Cela revient à dire qu'au lieu de former avant tout des citoyens et des citoyennes averti-e-s, ayant des connaissances dans plusieurs domaines pour leur propre bénéfice et faisant preuve de polyvalence, on souhaite avant tout former des travailleurs et des travailleuses, dont les habiletés sont centrées sur la formation spécifique et leurs futurs emplois.

Par ailleurs, avant l'année 1993, tous les programmes étaient déterminés et gérés par le ministère de l'Éducation du Québec. Aussi, une

grande mobilité des étudiants et des étudiantes était possible, puisque tous les cégeps étaient identiques, du point de vue de l'enseignement.

Le système d'éducation provincial, financé par la population québécoise, permettait aux étudiants québécois et étudiantes québécoises d'avoir une grande mobilité au sein de cette même province. Par contre, aujourd'hui, la situation s'est transformée. Désormais, chaque cégep est individuellement habilité à déterminer les activités d'apprentissages appartenant aux cours spécifiques des DEC techniques et des cours généraux sous influence spécifique (comme, par exemple, le cours de français pour Arts et Lettres).

De plus, bien que le ministère détermine encore les contenus globaux des cours généraux et des cours spécifiques des programmes pré-universitaires, les administrations des cégeps locaux peuvent les remanier comme il leur plaît, agençant différemment les compétences dans le but de créer de nouveaux programmes, afin de s'attirer une plus grande clientèle. Ce phénomène a deux conséquences. Premièrement, il est désormais difficile pour une

« Il convient en effet de se demander de quel droit des compagnies privées extérieures aux cégeps y prennent des décisions affectant les membres de l'institution scolaire, majoritairement composés d'étudiants et d'étudiantes. »

étudiante ou un étudiant de passer aisément d'un cégep à l'autre. Il est en fait de plus en plus probable qu'elle ou qu'il ait à recommencer ses études après avoir déménagé-e, afin d'atteindre toutes les compétences nécessaires à l'obtention de son DEC. De plus, l'énorme liberté offerte dans les cours techniques, par rapport à celle offerte dans les cours pré-universitaires, ouvre toute grande la porte aux partenariats entre les cégeps et les entreprises locales, ce qui, compte tenu de la précarité budgétaire des cégeps, est de plus en plus probable. Ces partenariats sont souvent nocifs, car ils transforment un cours en apprentissage désigné pour modeler la personne qui étudie à travailler pour la compagnie impliquée dans un partenariat avec le cégep en particulier. Ces ententes font de la personne qui étudie une travailleuse prisonnière de cette compagnie, puisque sa formation ne lui permet de travailler que chez elle.

Suite à cette réforme nuisible, il convient de se demander si de tels changements sont compatibles ou non avec la vision de l'éducation qui est la nôtre. Des éléments la composant, tels la plus grande liberté budgétaire des administrations des cégeps, la réduction du nombre de cours généraux, la réforme de la gestion des programmes et celle des conditions d'admission indiquent qu'elle accepte et sanctionne la réduction de la qualité de l'éducation et de l'autonomie des étudiants et étudiantes au profit des forces du marché. Suite à un tel comportement gouvernemental, il importe que la vigilance de la population étudiante ne s'endorme pas face à des changements ayant eu lieu longtemps auparavant, ou s'étalant sur plusieurs années. Au contraire, il convient de s'y opposer, de tenter de rétablir une situation plus équitable, répondant à leurs désirs et à leurs besoins.

N.B. : La plupart des informations de ce texte ont été tirées d'un rapport rédigé par Ève Léger pour le compte de la CAS-SÉE, lors de la grève générale illimitée de 2005. Pour de plus amples références, il est disponible à la consultation sous la section « Recherche et analyse » de la rubrique « Documents », sous le titre Décentralisation et arrimage au marché du réseau collégial : « La mission éducative des cégeps en péril » du site Internet de l'ASSÉ, le www.asse-solidarite.qc.ca



suite de la page 19

mieux nantis et permettent à leurs enfants de s'orienter vers le secteur privé ou le secteur enrichi (arts, sports, international). De leurs côtés, les jeunes des familles pauvres se voient confinées dans des classes bondées et dysfonctionnelles. Les jeunes des classes populaires sont amené-e-s à s'orienter vers le marché du travail plus rapidement pour pouvoir être autonomes vis-à-vis leurs parents. En effet, l'école secondaire sert comme un entonnoir à éliminer du système d'éducation post-secondaire les jeunes plus défavorisé-e-s pour des emplois précaires. En cas d'atteinte du cégep, ces personnes seront souvent dans le secteur technique avec plus d'endettement, plus de retard et un taux d'abandon des études plus élevé en général. Cette brève analyse permet d'affirmer que le système d'éducation n'est pas neutre et isolé du reste de l'organisation de la société. Son fonctionnement est décidé par les rapports socioéconomiques voulus par l'élite dirigeante qui en profite largement. Cette classe dirigeante, autant présente dans les entreprises qu'au gouvernement, se sert entre autres du système d'éducation pour diviser la main d'oeuvre dans l'actuel système de production et de répartition des biens et services qu'est le capitalisme. On peut observer cela avec les programmes d'études contingentés. N'est-ce pas là une contradiction entre le discours libéral qui fait appel à l'effort individuel pour s'en sortir et une situation concrète de portes presque fermées pour la majorité des jeunes qui vont se retourner vers le sale boulot, nécessaire tout de même ?

En conclusion, il est primordial, afin de vivre dans une société réellement démocratique, d'éliminer les barrières à l'accessibilité et à la poursuite des études. L'ASSÉ doit se questionner sur la possibilité de rendre l'éducation post-secondaire accessible dans le cadre des inégalités socio-économiques liées au système de production capitaliste qui se traduisent dans tout le système d'éducation. Le rapport Parent, écrit dans les années 1960, affirmait que toutes les Québécoises et tous les Québécois doivent terminer leur formation secondaire et qu'au moins les deux tiers doivent obtenir un diplôme collégial. Après 40 ans, force est de constater l'échec dans l'atteinte des objectifs fixés.

Pour approfondir le sujet :

Association canadienne des professeures et professeurs d'université, « Les aspects économiques de l'accès aux études », juin 2006, 9 p. <http://www.caut.ca/fr/publications/educationreview/8-2accesauxetudes.pdf>

Centrale de l'enseignement du Québec (ancienne CSQ), « École et luttes de classes au Québec », Édition de la revue Ligne Directe, Québec, 1976, 160 p.

Claude Escande, « Les classes sociales au cégep », Éditions Parti Pris, Montréal, 1973, 278 p.

Coll., « L'éducation pour tous, une anthologie du rapport Parent », les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2002, 433 p.

Statistiques Canada, « Premiers résultats pour la cohorte des 18 à 20 ans de l'Enquête auprès des jeunes en transition », janvier 2002, 79 p. <http://www.statcan.ca/francais/freepub/81-591-XIF/81-591-XIF2000001.pdf>

1 Belzile, Germain, Chebat, J-C, « Les leçons de la grève », *La Presse*, 29 juin 2005, p. A19.

2 Statistiques Canada, <http://www.statcan.ca/francais/freepub/81-591-XIF/81-591-XIF2000001.pdf>, p. 62.

3 Ibid, p. 58.

4 Ibid, p. 62.

5 Finnie, Ross, « Prêts étudiants : emprunt et endettement – traduction libre », *Revue trimestrielle de l'éducation*, vol. 8, n° 4, 2002. http://www.cfs-fcee.ca/html/french/research/barriers_canadian.php#4

6 Institut de la statistique du Québec, « Répartition de la population de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité et la région administrative, Québec, 2001 » [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/education/etat_scolr/\(7\)scolarite_reg.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/education/etat_scolr/(7)scolarite_reg.htm)

7 Association canadienne des professeures et professeurs d'université, « Les aspects économiques de l'accès aux études », juin 2006. <http://www.caut.ca/fr/publications/educationreview/8-2accesauxetudes.pdf>

8 Ibid, p. 33.

Visitez notre site Internet!

www.asse-solidarite.qc.ca



Textes et articles d'actualité

Textes d'introduction à l'ASSÉ,
Revendications, Équipe actuelle

Annuaire des associations
étudiantes membres

Matériel d'information et de
mobilisation, Communiqués,
Procès-verbaux, Status et
règlements, Politiques

Journal Ultimatum

Forums de discussion

Femmes et féminisme

1977 à 1988 : Le Québec
Étudiant, journal de l'ANEEQ

Calendrier d'événements



**Pour mettre fin à l'arrogance
du gouvernement...**

IMPLIQUE-TOI!

**Rejoins l'un des
comités de l'ASSÉ**

- **Journal**
- **Femmes**
- **Formation**
- **Information**
- **Relations
internationales**
- **Recherche et réflexion**
- **Affaires académiques
et pédagogiques**

